

Barreau de Québec

Ensemble, vers des jours meilleurs!

RAPPORT ANNUEL 2020-2021



LE BARREAU DE QUÉBEC AU SERVICE DU PUBLIC

Bien plus qu'un regroupement d'avocats, le Barreau de Québec offre également à la population une foule de services dans le domaine du droit. Parmi ces services, on retrouve le service d'aide aux petites créances et médiation sur place et le service de garde en protection de la jeunesse. Le Barreau de Québec encourage également les initiatives du public pour faciliter l'accessibilité à la justice.

MISSION

Le Barreau de Québec a pour mission de soutenir ses membres dans l'exercice de la profession et veille, avec le Barreau du Québec, à la protection du public.

VISION

Devenir un point de référence connu par le public et reconnu par l'ensemble de ses membres comme un acteur clé de la justice.



TABLE DES MATIÈRES

Mission et Vision II

Rapport de la bâtonnière 4

Rapport de la directrice générale 7

Conseil du Barreau de Québec 10

Le Barreau en chiffres 11

Faits saillants 12

Rapports des comités 14

Rentrée judiciaire du Barreau de Québec 35

Distinctions 40

Appuis financiers et partenaires 44

Remerciements 45



Une année de pandémie… sous le signe de la solidarité

Cette année fut particulière à tous points de vue. Au rythme des confinements et des changements dans les mesures sanitaires, nos membres ont fait preuve de beaucoup de résilience. La crainte et l'incertitude pour la santé de nos familles et de nos proches ont certainement eu un impact sur l'état mental de notre communauté. Malgré tout, les bouleversements liés à la pandémie ont fait émerger la solidarité que nous connaissons entre nos membres. La pandémie nous a permis de changer radicalement nos façons de faire, alors que le milieu juridique était pourtant renommé pour son caractère statique et traditionnel.

Avec du recul, un an plus tard, la reprise d'abord graduelle, puis totale des activités judiciaires au sein des divers milieux de pratique constitue un accomplissement dont nous pouvons être fiers. Des pas de géants ont été franchis en peu de temps. Des changements qui auraient normalement nécessité plusieurs années ont dû être apportés en quelques semaines ou en quelques mois. En tant qu'organisation, le Barreau de Québec a toujours gardé en tête sa double mission : soutenir les membres et protéger le public. Votre barreau de section a participé activement à cette reprise, faisant preuve de souplesse et de proactivité. Les défis furent nombreux, mais ils ont certainement permis à tout un chacun de se dépasser. Je vous remercie tous de vous être adaptés si rapidement, et je suis fière de vous compter parmi mes collègues.

M^e^ Caroline Gagnon
Bâtonnière de Québec

Une année de pandémie… virtuelle

En plus de devoir procéder à la remise de son Assemblée générale annuelle du printemps à l'automne, le Barreau de Québec a connu un changement de bâtonnier en cours d'année. En effet, le 10 septembre 2020, l'honorable Louis Riverin a accédé à la magistrature. D'ailleurs, je le félicite et lui souhaite une longue carrière à la chambre civile de la Cour du Québec, division de Montréal. La veille de la Rentrée judiciaire virtuelle, j'ai donc eu le privilège d'assurer l'intérim au poste de bâtonnière. Nul besoin de vous dire qu'il s'agissait d'un honneur pour moi, mais aussi d'une responsabilité inattendue à laquelle plusieurs années d'implication au Barreau de Québec m'avaient heureusement préparée.

Dès lors, puisque nos règlements étaient silencieux, j'ai recommandé à l'exécutif de tenir des élections au bâtonnat afin de maintenir et de mettre de l'avant de hautes normes de démocratie. Le 5 octobre 2020, je fus donc élue 146^e^ bâtonnière du Barreau de Québec. De son côté, M^e^ Elif Oral, auparavant trésorière, a aussi fait le choix de mettre son poste en jeu et a été élue première conseillère. M^e^ Stéphane Lavoie, jadis conseiller de la pratique privée, a pour sa part été élu trésorier. Finalement, avec Me Jean-Vincent Lacroix, secrétaire depuis deux ans, l'équipe de l'exécutif était désormais complète.

Mes remerciements

J'ai pu constater l'engagement et le professionnalisme des avocats et avocates membres des comités du Barreau de Québec. Ceux-ci ont démontré un dévouement et une disponibilité sans faille, compte tenu des grands besoins de cette année de pandémie. Ainsi, vous me permettrez de briser quelque peu la tradition du présent rapport en débutant par des remerciements, puisque sans les avocats et avocates impliqués et les membres dévoués de la permanence, aucune réalisation à titre de bâtonnière n'aurait pu m'être possible. Je remercie donc chaleureusement tous les membres du Conseil, tous les présidents et tous les membres des comités.

Tout au long de l'année, l'ensemble des administrateurs, en collégialité avec la permanence du Barreau de Québec, a formé une équipe hors pair pour faire les choses autrement en cette période de pandémie. Le mot d'ordre était adaptation, puisqu'il fallait à la fois soutenir nos membres, répondre aux grands besoins en matière de formation et maintenir des liens étroits avec la magistrature, compte tenu des changements dans les directives des tribunaux qui devaient constamment s'adapter aux mesures sanitaires changeantes. Je salue également le travail de notre directrice générale, Me Isabelle Poitras, des quatre employées de la permanence du Barreau de Québec ainsi que des deux étudiants en droit.

Chaque réunion tenue cette année s'est déroulée en mode virtuel. Cette réalité, alliée à la nécessité d'assurer une gestion et une gouvernance efficaces en ces temps de pandémie, a exigé une grande disponibilité de la part de tous. Les défis engendrés par la situation actuelle ont nécessité des remises en question, des innovations et un travail de collaboration hors du commun pour arriver à maintenir une pratique saine et proactive. Au surplus, les aspects positifs du travail étaient absents : échanges informels, repas collégiaux, représentations, etc. Je pourrais dire que je suis la seule bâtonnière du Barreau de Québec à n'avoir rencontré aucun de ses membres en personne pendant tout l'exercice financier!

Objectifs et réalisations — priorités de l'année

Dès le début de mon mandat, le 5 octobre dernier, il était primordial pour moi d'exercer un leadership de continuité pour assurer une bonne gouvernance, tout en mettant de l'avant des valeurs de solidarité, d'engagement et d'intégrité. Ces dernières ont d'ailleurs été déterminées par le Conseil comme étant les valeurs cardinales. Par conséquent, permettez-moi maintenant de vous exposer les résultats obtenus en regard des objectifs fixés lors du début de mon mandat, il y a six mois.

L'adaptabilité commune – Cette priorité était déjà un défi avant la pandémie, et elle est devenue une réalité encore plus présente. Nos membres ont été touchés de plusieurs façons par la pandémie, certains par des mises à pied (temporaires pour la plupart), d'autres par des périodes plus intenses de travail, et j'en passe. Tous ont été propulsés en télétravail et ont été confrontés à l'isolement et aux difficultés liées à cette nouvelle manière de pratiquer la profession. Nous avons également été mis à l'épreuve afin de maintenir la qualité des services pour nos clients malgré le climat d'incertitude constante.

La tenue des réunions et des audiences en mode virtuel a aussi apporté son lot de difficultés. Certains ont dû adopter le travail à distance à temps complet, alors que les outils permettant l'efficacité de cette nouvelle réalité n'avaient pas encore été mis en place de façon optimale. Une chose est certaine : les membres ont fait preuve de résilience et d'une capacité d'adaptation hors du commun pour que l'accès à la justice soit maintenu.

La santé psychologique des membres – La santé psychologique de tous a été mise à rude épreuve. L'idée du Défi… On décroche, mis en place en février 2021, prenait ainsi tout son sens. L'essence de ce défi était de cesser toutes les communications non urgentes entre collègues, de 19 h tous les soirs à 7 h le lendemain. Ce défi a connu un succès instantané, puisqu'il répondait à un besoin pressant des membres d'instaurer un certain ordre par rapport à la conciliation entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle. Compte tenu du succès de cette mesure, le Défi sera sans l'ombre d'un doute repris ultérieurement pour une deuxième édition.

La transformation de la justice – Faisant déjà partie de notre programme, la transformation de la justice actuelle a subi un véritable électrochoc à partir du printemps 2020. L'ensemble des acteurs judiciaires a su innover de façon incroyable par rapport aux modes de fonctionnement et de communication des tribunaux en utilisant à bon escient les nouvelles technologies. De façon proactive et novatrice, les services de justice ont pu rapidement être rétablis, puis améliorés au fur et à mesure.

Le Barreau de Québec, du fait de ses liens privilégiés avec la magistrature, avait à cœur d'assurer la formation de ses membres concernant les différentes plateformes utilisées par les tribunaux de justice et la diffusion des directives au fur et à mesure de l'évolution des mesures sanitaires. Grâce à cette agilité et à l'excellente chaîne de communication que nous entretenons, la justice a pu être maintenue et a repris son cours en temps opportun dans notre district. Quand la deuxième vague est venue frapper la province de Québec à la fin de l'année, le district de Québec a permis le maintien complet de l'ensemble de ses activités judiciaire, préservant ainsi la santé de tous.

La diversité ethnoculturelle – Nouvellement formé en début d'année 2021, un groupe de réflexion s'est penché sur la question du respect de la diversité ethnoculturelle et de la promotion de l'intégration des minorités visibles au sein de la profession. Il fut rapidement clair que notre section affiche un retard sur les travaux à ce titre. Appuyés par le Barreau du Québec, nous nous sommes approprié les principes et les valeurs permettant aux membres issus de cette diversité d'avoir la place qui doit leur revenir.

Un groupe de discussion élargi en matière de diversité ethnoculturelle a été créé. À l'heure où j'écris ces lignes, les travaux en sont à leur tout début, mais ils suscitent déjà un fort enthousiasme. Mon objectif est de m'assurer que chaque avocat issu de cette diversité se sente activement membre du Barreau de Québec, et que les droits de tous soient respectés. L'autre objectif de ce comité sera de diffuser ces valeurs de respect et d'inclusion auprès des justiciables, le tout pour renforcer l'accès à la justice pour tous et le sentiment d'appartenance de chacun face à notre système légal.

Soutien aux comités – Ma dernière priorité fut le soutien tangible à tous les comités, dans lesquels vous êtes d'ailleurs nombreux à vous impliquer. Les comités sont au cœur de nos engagements, plus particulièrement au cours de la dernière année, puisque c'est là qu'étaient les besoins les plus pressants. Ayant constaté moi-même avec une vision latérale et globale l'implication de nos comités, j'ai pu les soutenir activement dans l'atteinte de leurs objectifs et contribuer à une synergie efficace. À mon avis, les rencontres des différents comités n'ont jamais été aussi nombreuses en cette période de pandémie. Le fait de tenir des réunions en mode virtuel a permis de rendre ces dernières plus accessibles aux membres en évitant notamment le temps de déplacement. On dénote ici un aspect fort positif qui résulte de la pandémie et qui n'est certainement pas à mettre de côté une fois les choses revenues à la normale.

Appels téléphoniques de solidarité – Depuis le début de la pandémie, il m'était personnellement très important de maintenir une solidarité avec les membres. L'une des façons fut de téléphoner directement à des avocates et à des avocats de tous les milieux. Cela m'a permis de connaître les défis et les réalités auxquels vous avez été confrontés pendant cette période inédite de l'histoire. Je vous remercie du temps consacré à me parler. J'y ai pris beaucoup de plaisir et de réconfort, et je pense que vous avez ainsi contribué à enrichir mon leadership.

Événements d'envergure

La Rentrée judiciaire virtuelle 2020 – Présentée pour la première fois en mode entièrement virtuel, la Rentrée judiciaire a été suivie par 400 avocats et membres du public. Grâce à un partenariat avec la Faculté de droit de l'Université Laval et hôte de la conférence Claire L'Heureux-Dubé, le Barreau de Québec a pu se réinventer et tenir — autrement — la traditionnelle Rentrée tout en permettant de rendre cette dernière accessible aux membres malgré la pandémie. Les juges en chef des différents tribunaux, toutes des femmes pour la première fois de l'Histoire, se sont adressées aux spectateurs. La médaille du Barreau de Québec fut remise à M^{e} Louise Cordeau, présidente du Conseil du statut de la femme. L'événement a maintenu la tradition d'honorer les avocats ayant cumulé 50 et 60 années au tableau de l'Ordre.

Les assermentations – Le Barreau de Québec est très fier d'avoir maintenu le rythme des assermentations de nos nouveaux collègues tout au long de l'année. Dès la réouverture du palais de justice au printemps 2020, toutes les assermentations ont été réalisées individuellement, dans le respect des règles sanitaires. Dès le second confinement, les cérémonies d'assermentation ont dû être tenues en mode virtuel, toujours individuellement ou en groupes restreints de 3 ou 4 assermentés. Ces nouvelles formes de cérémonies ont été fort appréciées des nouveaux membres et de leurs invités, compte tenu de leur caractère personnel. J'ai pu assister à des moments très touchants lorsque les assermentés pouvaient adresser des remerciements à leurs proches et maîtres de stage.

Des sujets chauds à suivre…

Lexius – Lexius, projet novateur de transformation de la justice, s'est retrouvé sous le feu des projecteurs en raison de la pandémie. Au lieu d'être déployé par étapes selon les domaines (du domaine criminel et pénal à celui de la jeunesse, et par la suite dans le domaine civil, le tout sur plusieurs années), le nouveau projet Lexius a été mis en place par le ministère de la Justice afin qu'en 2023, l'ensemble des domaines et des tribunaux soient en mode numérique et, ainsi, en harmonie avec la nouvelle réalité technologique. Le Barreau de Québec a exercé un leadership soutenu afin de s'assurer que les besoins des avocats et les réalités de leur travail à l'ère du numérique soient bien pris en considération. Identité numérique, accès et habilitation sont au cœur des réflexions. Nous continuerons nos efforts à ce titre par l'élargissement des consultations et des prises de besoins auprès des membres.

Médiation aux petites créances – Mes efforts pour la modification du mode de rémunération des médiateurs à la Cour des petites créances ont porté fruit. Le ministère de la Justice a annoncé récemment des avancées majeures, sous forme de projet pilote pour le moment. D'abord, la rémunération des médiateurs sera à taux horaire pour un maximum de 3 heures (en parité avec leurs collègues de la médiation familiale), plutôt qu'à forfait pour une durée de 45 à 60 minutes (et moindre en cas d'absence d'entente). De plus, des services de pré-médiation seront offerts aux justiciables par nos collègues des Centres de justice de proximité afin de promouvoir la médiation et de l'expliquer aux parties à une instance en division des petites créances. Je remercie les avocats membres du Cercle amical des médiateurs sur place à la division des petites créances de leur dévouement pendant toutes ces années de services quasi pro bono.

Je vous souhaite une bonne lecture du présent rapport annuel, dont je suis très fière. Merci à tous et salutations cordiales.



Me Caroline Gagnon
Bâtonnière de Québec

CODE DES VALEURS DU CONSEIL DU BARREAU DE QUÉBEC

INTÉGRITÉ	Qualité de quelqu'un, de son comportement, d'une institution qui est intègre, honnête.
ENGAGEMENT	Acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose ; promesse, convention ou contrat par lesquels on se lie.
SOLIDARITÉ	Sentiment d'un devoir moral envers les autres membres d'un groupe, fondé sur l'identité de situation, d'intérêt.



Soutenir, encourager et protéger le public et nos membres

Comment résumer la troisième année de mes fonctions? J'écrirai ceci : situations inattendues, rebondissements et tellement de nouveautés! Vous pourrez constater à la lecture de notre rapport annuel tous les accomplissements extraordinaires de tous les acteurs de notre Barreau. Notre dynamique section de Québec est plus vivante que jamais! Les trois districts judiciaires que nous servons, soit Québec, Beauce et Montagny, sont en mode innovation et solution.

Jamais nous n'aurions pu deviner que la pandémie allait durer aussi longtemps. Lors de mon rapport de l'année dernière, je vous mentionnais que la double mission de notre Barreau de Québec, soit de protéger le public et de servir nos membres, était des plus vivantes. Elle le fut tout autant cette année.

Me Isabelle Poitras
Directrice générale

Notre Conseil

Doté de valeurs profondes et réfléchies, Intégrité — Engagement — Solidarité, le Conseil du Barreau de Québec a été sollicité continuellement afin de prendre les meilleures décisions possibles. Je remercie les membres de notre Conseil, qui ont tous participé aux réflexions sur des enjeux complexes. La sagesse et la pertinence de leurs décisions démontrent que celles-ci sont l'aboutissement d'une réflexion accomplie. Le devoir principal de tout bon administrateur est d'assurer le positionnement institutionnel d'une organisation, en santé et en développement, dans la société. L'essence du Conseil est de réfléchir et d'innover dans sa prise de décision afin d'élever l'institution à son sommet. Faire partie du Conseil est une véritable ascension de tous les jours. La question de l'équité et de la diversité au sein de notre section représente de nouveaux enjeux et nous avons entamé des discussions à ce sujet. Le Barreau de Québec a également été interpellé par la question de la juste représentation des immigrants dans notre système de justice. C'est un dossier qui nous tient à cœur.

À la veille de notre Rentrée judiciaire, notre bâtonnier est devenu l'honorable Louis Riverin, juge à la Cour du Québec, Chambre civile, à Montréal. Cette nomination mérite de grandes félicitations! Monsieur Riverin, je vous souhaite une longue et palpitante carrière de magistrat. À titre personnel, merci, Louis, pour nos échanges, ta confiance et ton respect.

Devant recomposer d'urgence notre Conseil, nous avons eu le bonheur d'accueillir à titre de bâtonnière Me Caroline Gagnon, Me Élif Oral à titre de première conseillère, ainsi que Me Stéphane Lavoie à titre de trésorier. Félicitations à vous trois! Notre Conseil n'a jamais cessé ses activités et il a su rebondir en n'accusant aucun retard dans ses travaux. Au contraire, de nouveaux projets se sont ajoutés à ceux déjà en cours!

Je tiens à remercier Me Caroline Gagnon qui, à brûle-pourpoint, a relevé le défi de participer à la Rentrée judiciaire, en lieu et place du bâtonnier sortant, à moins de 24 heures d'avis!

Ce fut une Rentrée judiciaire virtuelle unique, innovante et originale! Quel bel événement! Il s'agissait d'une première pour le Barreau de Québec, une Rentrée judiciaire en formule virtuelle présentée sous la forme d'une émission de télévision, en direct, et animée de façon interactive. Nous avons eu l'occasion de travailler avec une équipe de production professionnelle et le rendu de notre projection a été d'une qualité exceptionnelle. Vous pouvez d'ailleurs rattraper le visionnement de ce beau programme!

Nos comités

Que j'aime souligner l'implication des membres de nos comités. Je le répète sans cesse : les projets et les travaux de nos 22 comités sont l'oxygène de notre section! La richesse de vos discussions m'emplit de fierté pour notre section. Les réunions, qui se déroulent désormais en mode virtuel, se sont avérées un réel succès! La diminution marquée du taux d'absentéisme des membres a été profitable à l'accomplissement de nombreux travaux. Mine de rien, nous gagnons beaucoup de temps en évitant des déplacements. Nous avons eu un nombre record de réunions. De nombreux souscomités ont mené des travaux particuliers et nouveaux. En bref, efficacité et efficience sont gages de bon rendement!

J'en profite pour souligner notre étroite collaboration avec la Faculté de droit de l'Université Laval, avec qui nous avons créé un comité de liaison. La Faculté de droit est la pouponnière de nos nouveaux membres. C'est une obligation morale pour nous de veiller très tôt au développement de nos futurs professionnels.

Je vous invite à prendre le temps de lire les rapports de chacun de nos comités.

D'ailleurs, sachez que nous sommes toujours à la recherche de membres qui souhaitent s'impliquer dans nos différents comités. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour présenter votre candidature. Vous serez chaleureusement accueillis. Sachez que nous travaillons dans le plaisir!

Nos formations

Quelle année ce fut pour les formations! Nous avons débuté 2020 en reportant les formations du printemps; par la suite, nous avons complètement modifié notre façon de faire. Nous avons basculé dans le monde virtuel et cette transformation a été couronnée de succès. Je souhaite remercier nos membres et les féliciter de leur intérêt à maintenir la qualité de leurs compétences. Cela prouve qu'au Barreau de Québec, nous aimons sortir du caractère purement juridique pour outiller au maximum nos membres. Les formations de la dernière année ont touché divers domaines, que ce soit sur le plan politique, historique, social ou financier, ou qu'il s'agisse de développement personnel dans le souci d'améliorer l'hygiène de vie et la santé. Nous avons constaté une participation spectaculaire à certaines formations, comme quoi encore une fois, il y a toujours un aspect positif à retenir de tout changement que la vie nous impose.

J'en profite pour remercier chaleureusement tous les formateurs de la dernière année. Merci de transmettre votre savoir à nos membres avec tant de passion.

Je remercie Mme Julie Trottier, coordonnatrice de projets et de la formation au Barreau de Québec. Détentrice d'un baccalauréat en droit, Mme Trottier est d'une compétence inestimable. Merci, Julie, pour ta capacité d'adaptation et ton dévouement.

Nos nouveaux membres

Les assermentations au Barreau de Québec n'ont pas échappé aux nouveautés dans notre savoir-faire. Chacun de nos 174 nouveaux membres a été assermenté dans le respect des normes sanitaires et a eu droit à une cérémonie. Nous avons assisté à nombre de beaux moments remplis d'émotion qui nous ont donné des frissons!

Continuez d'être ce qui nous distingue : un savoir-être et un savoir-faire.

Soyons « chauvins » de notre excellence chers membres!

Je salue d'ailleurs la patience et la collaboration de tous les nouveaux membres qui ont dû se plier aux nouvelles règles et naviguer parfois dans l'incertitude. Je me rappelle ma propre assermentation, en 1996, et je me souviens à quel point j'étais heureuse de pouvoir serrer la main du bâtonnier de l'époque. Nos jeunes membres de la cuvée 2020 n'ont peut-être pas eu cette opportunité, mais je crois que cela ne les a pas empêchés de se sentir accueillis au sein de la pratique et de la section.

Notre bâtonnière a été sollicitée pendant de nombreuses heures pour rendre la réalisation de cet exploit possible. Elle y a parfois consacré des journées entières, présidant trois à quatre cérémonies individuelles par heure. Je vous lève mon chapeau, M^e^ Gagnon, vous êtes une pro! Votre énergie est intarissable! Chapeau également à notre première conseillère, M^e^ Élif Oral, qui a elle aussi accueilli de nouveaux membres sans aucune formation préalable. Me Oral, rien de vous arrête, vous nous avez épatés!

Chaque mois, nous publions sur nos réseaux sociaux les photos de nos assermentés. Jetez-y un coup d'œil, nous vous partageons la bonne nouvelle!

Éléments en vedette

Lexius — Surfant sur la vague du virage numérique de 2020, le projet Lexius devrait voir le jour en 2023. Il s'agit d'un projet novateur jamais vu dans le domaine de la justice. Ce projet vise à rendre numérique l'ensemble des tribunaux et des domaines de droit au Québec, tout cela de concert avec les avancées technologiques du moment. Le Barreau de Québec exerce un leadership continu et participe aux activités de ce projet. Les efforts déployés par nos membres qui siègent sur le projet sont grandioses et nous continuons de les soutenir.

Moisson Québec — Encore une fois cette année, les membres du Barreau de Québec se sont impliqués au sein de leur communauté. Cette fois-ci, il s'agissait de confectionner des paniers de Noël pour l'organisme Moisson Québec. Ce genre d'initiative m'emplit de fierté et de gratitude envers nos membres.

Défi... On décroche – WOW est le premier mot qui me vient en tête lorsque je repense à ce défi. Peut-être avez-vous vous-même participé au défi? Ce projet a eu un effet bœuf et une incroyable portée : nous avons en effet rejoint plus de 10 000 personnes! Comme quoi se permettre de décrocher, tout comme de mesurer la teneur de nos propos avant de les communiquer, est dans l'air du temps. C'est un rendez-vous en février 2021!

120 secondes de droit – Ce titre accrocheur me permet de vous annoncer la mise en ligne de capsules d'information juridique conçues par nos membres et destinées au public. Ces capsules auront différents thèmes et seront lancées prochainement.

Clinique Santé des réfugiés – L'aide aux immigrants est un dossier que nous avons à cœur au Barreau de Québec. Un récent partenariat avec la Clinique Santé des réfugiés nous permettra d'offrir une formation aux membres de notre section. Cette formation aura pour but de sensibiliser les différents acteurs judiciaires appelés à représenter des immigrants. L'inaccessibilité de la justice pour les immigrants est une réalité et un défi de taille; c'est pourquoi nous devons nous mobiliser pour aider les citoyens de toute origine dans leurs démarches judiciaires.

Activités du 175e anniversaire – Un comité organisateur des activités du 175^e^ anniversaire du Barreau de Québec a été mis sur pied cette année. Les festivités auront lieu en 2024, il faut donc vous tenir à l'affût. Un événement grandiose se prépare, surprises et souvenirs seront au menu. D'ailleurs, je sollicite votre aide afin de colliger dans vos souvenirs des objets, des photos, des vidéos, des anecdotes. Partagez-nous vos trésors, nous désirons mettre en lumière les beaux souvenirs du passé.

Refonte du site Web du Barreau de Québec – Le Barreau de Québec modifiera complètement son site Web d'ici l'automne 2021. De nouvelles plateformes de réservation, un visuel plus clair et plusieurs autres éléments vous attendent.

Nos états financiers

Le Barreau de Québec présente pour le présent exercice des états financiers que je vais me permettre de qualifier d'exceptionnels. Nous présentons un surplus financier sur nos opérations. Une gestion rigoureuse et sévère en cette période était nécessaire afin que toute dépense soit pertinente et calculée, et que les ressources soient disponibles.

Remerciements

Je remercie mon équipe de la permanence, sans qui la dernière année aurait été plus ardue. Durant tout le confinement, nous avons eu le privilège de maintenir les emplois et d'être en mesure d'exécuter nos tâches de manière semi-virtuelle. Nous avons fait de grands progrès au niveau de l'apprentissage des technologies, ce qui nous a permis de travailler facilement à distance. Nous avons découvert des outils d'une efficacité inégalée qui nous ont même apporté un vent de fraîcheur. Je suis une gestionnaire bénie de pouvoir compter sur des employés fidèles, loyaux et engagés qui aiment nos membres autant que votre dévouée soussignée.

Je remercie également, avec un pincement au cœur, Mme Michelle Thibault, responsable des finances, qui a pris sa retraite à l'automne 2020 après 42 ans de loyaux services, de rigueur et de minutie. Mme Thibault est irremplaçable. Nous avons d'ailleurs fait appel à une firme comptable extérieure pour prendre le relais. La retraite est synonyme d'âge du bonheur, alors nous lui souhaitons tous que cette nouvelle période de sa vie soit longue et douce.

Je remercie Mme Marie-Catherine Leblanc, responsable des communications. Elle a tenu une vigie continuelle de tous les médias et de tous les communiqués pendant toute la période de la pandémie, 24 h/24, 7 jours sur 7. Les communiqués publiés par Mme Leblanc ont été grandement appréciés et même partagés dans toutes les autres sections du Québec. Nous avons même atteint la barre des 40 000 vues en 24 h pour un communiqué publié sur nos réseaux sociaux, un vendredi à 17 h! Marie-Catherine a le don de faire rayonner les mots et les images.

Je me dois de remercier M. Jeremy Michel Roy, responsable du service de référence. Étudiant en droit, M. Roy a assuré une présence constante au Barreau de Québec tout au long de l'année 2020, jumelant études et boulot. Étant donné que le service de référence est un service essentiel et que le secrétariat du Barreau est une succursale de service, le fait que M. Roy soit sur place a été un atout incommensurable.

Un merci immense pour le soutien incroyable de nos partenaires encore une fois cette année. Le CAIJ, Jurisconcept, la Financière des avocats et avocates, BZ inc. Technologue informatique, la Faculté de droit de l'Université Laval, Desjardins — Caisse de Québec, Piché Olivier Benoît et l'Étude Coulombe Dubé. C'est grâce à la généreuse contribution de nos partenaires que nous avons pu avoir encore cette année un budget équilibré sans déficit. Chers partenaires, nous vous remercions pour votre implication et votre générosité sans pareil. Grâce à vous nous parvenons à offrir à nos membres des services continus et d'une qualité supérieure. C'est une fierté pour le Barreau de Québec de pouvoir vous compter parmi ses collaborateurs.

Je salue au passage ce que nous appelons affectueusement le groupe des 17, soit les directeurs généraux des différentes organisations qui servent notre système de justice à travers toute la Province. Un clin d'œil à Me Catherine Ouimet, directrice générale du Barreau du Québec, entrée en fonction cette année. Bravo !! Merci à tous pour votre collaboration. Nous sommes souvent appelés à travailler de pair et j'apprécie grandement votre soutien continu.

Sur une note toute personnelle, j'aimerais prendre quelques mots de mon rapport pour remercier mes deux enfants. Ils ont vécu, cette année particulièrement, l'absence obligée de leur mère, retenue de toutes parts, tout en vivant eux-mêmes une situation surnaturelle d'étudiants confinés. J'ai vécu aux premières loges la conciliation travail-vie personnelle en étant physiquement présente auprès d'eux, sans être en mesure de leur accorder toute l'attention dont ils auraient eu besoin. Ophélie et Evan-Alexandre, merci pour votre patience et votre compréhension.

Parlant de conciliation des tâches de tous azimuts, je dois remercier du fond du cœur mon adjointe de rêve, Mme Mélanie Gagnon, responsable des services aux membres et adjointe à la direction, une championne de la gestion du temps! Merci, Mélanie, d'arriver à tout placer sur les cases de l'échiquier complexe de mon horaire, en satisfaisant les besoins de tous. Merci pour la gestion impeccable des nombreuses réunions, le Conseil, les comités et tout le reste, toujours en assurant les services aux membres.

Enfin, je vous remercie vous, chers membres, pour votre confiance. Je vous suis infiniment reconnaissante pour votre appui. J'apprécie plus que tout que vous m'interpelliez lorsque vous en avez besoin. Je salue également le courage et la résilience de certains, qui ont eu des difficultés de tout ordre pendant la dernière année. Je suis de tout cœur avec vous et n'hésitez jamais à communiquer avec moi.

Vivement de vous revoir tous, en santé, en chair et en os, dans un futur proche!



Me Isabelle Poitras
Directrice générale du Barreau de Québec

L'ÉQUIPE DU BARREAU DE QUÉBEC

Me Isabelle Poitras
Directrice générale

Mme Michelle Thibault
Responsable du Conseil et de l'administration

Mme Mélanie Gagnon
Responsable des services aux membres et adjointe à la direction

Mme Julie Trottier
Coordonnatrice de projets et de la formation

Mme Marie-Catherine Leblanc
Responsable des communications

M. Jeremy Michel Roy
Agent de bureau - Service de référence

Mme Camille Blouin-Grondin
Agente de bureau – Service de référence

Mme Rosalie Cavanagh
Agente de bureau – Service de référence

SUIVEZ LE BARREAU SUR FACEBOOK

@barreaudequebec

Joignez-vous au groupe Facebook
Avocats et avocates
de Québec - Barreau de Québec



De gauche à droite
Mme Mélanie Gagnon, responsable des services aux membres et adjointe à la direction, Me Isabelle Poitras, directrice générale et Mme Julie Trottier, coordonnatrice de projets et de la formation.

Absentes sur la photo : Mesdames Michelle Thibault, responsable du Conseil et de l'administration et Marie-Catherine Leblanc, responsable des communications.

Les membres du Conseil sont élus pour un mandat d'une durée d'un an et entrent en fonction dès leur élection. En plus d'assumer la responsabilité d'administrer les affaires de la section, les conseillers participent aux activités de celle-ci et veillent à la poursuite de ses objectifs. Le Conseil exerce les droits et les pouvoirs qui lui sont conférés par le Code des professions, la Loi sur le Barreau et ses règlements et le Règlement du Barreau de Québec.

De gauche à droite

1re rangée Me Ariane Gagnon-Rocque, conseillère représentant les membres de la section; Me Caroline Gagnon, bâtonnière; Me Isabelle Poitras, directrice générale; Me Samuel Massicotte, conseiller représentant les membres de la section; Me Marie-Eve Paré, conseillère représentant les avocats issue de l'administration publique et parapublique; Me Stéphane Lavoie, trésorier et conseiller représentant les avocats de la pratique privée; Me Anne-Marie Laflamme, doyenne et conseillère représentant les membres du corps professoral de la Faculté de droit de l'Université Laval.

2e rangée Me Geneviève Piché, conseillère parmi les avocats œuvrant en entreprise; Me Jean-Vincent Lacroix, secrétaire; Me Ariane Leclerc-Fortin, conseillère représentant le Jeune Barreau de Québec; Me Antoine Sarrazin-Bourgoin, conseiller représentant le Jeune Barreau de Québec; l'honorable Louis Riverin, j.c.q., ancien bâtonnier; Me Elif Oral, première conseillère.parmi les avocats de la pratique privée et Me Geneviève Piché, conseillère parmi les avocats œuvrant en entreprise.





Le Barreau de Québec compte 4 324 membres

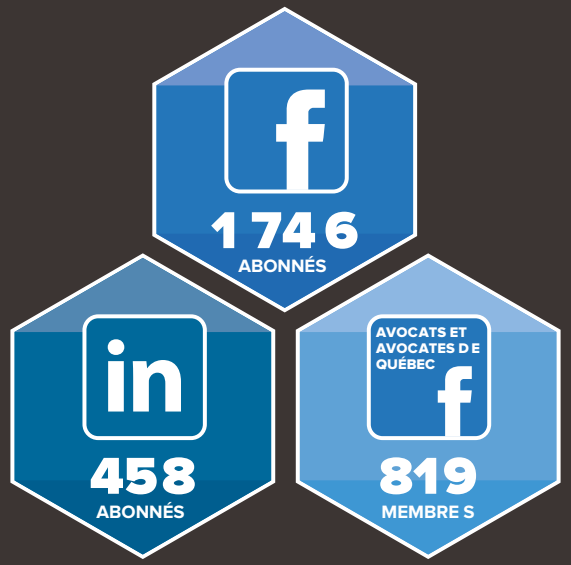
2 441 / 56%
Femmes

1 883 / 44%
Hommes

1 510 / 35%
10 ans et - de pratique

197 / 4,5%
Avocats à la retraite

STATISTIQUES RÉSEAUX SOCIAUX



EN BREF...

3 697 RÉFÉRENCES ONT ÉTÉ DONNÉES

174 MEMBRES SE SONT IMPLIQUÉS CETTE ANNÉE DANS LES COMITÉS BÉNÉVOLEMENT

22 COMITÉS

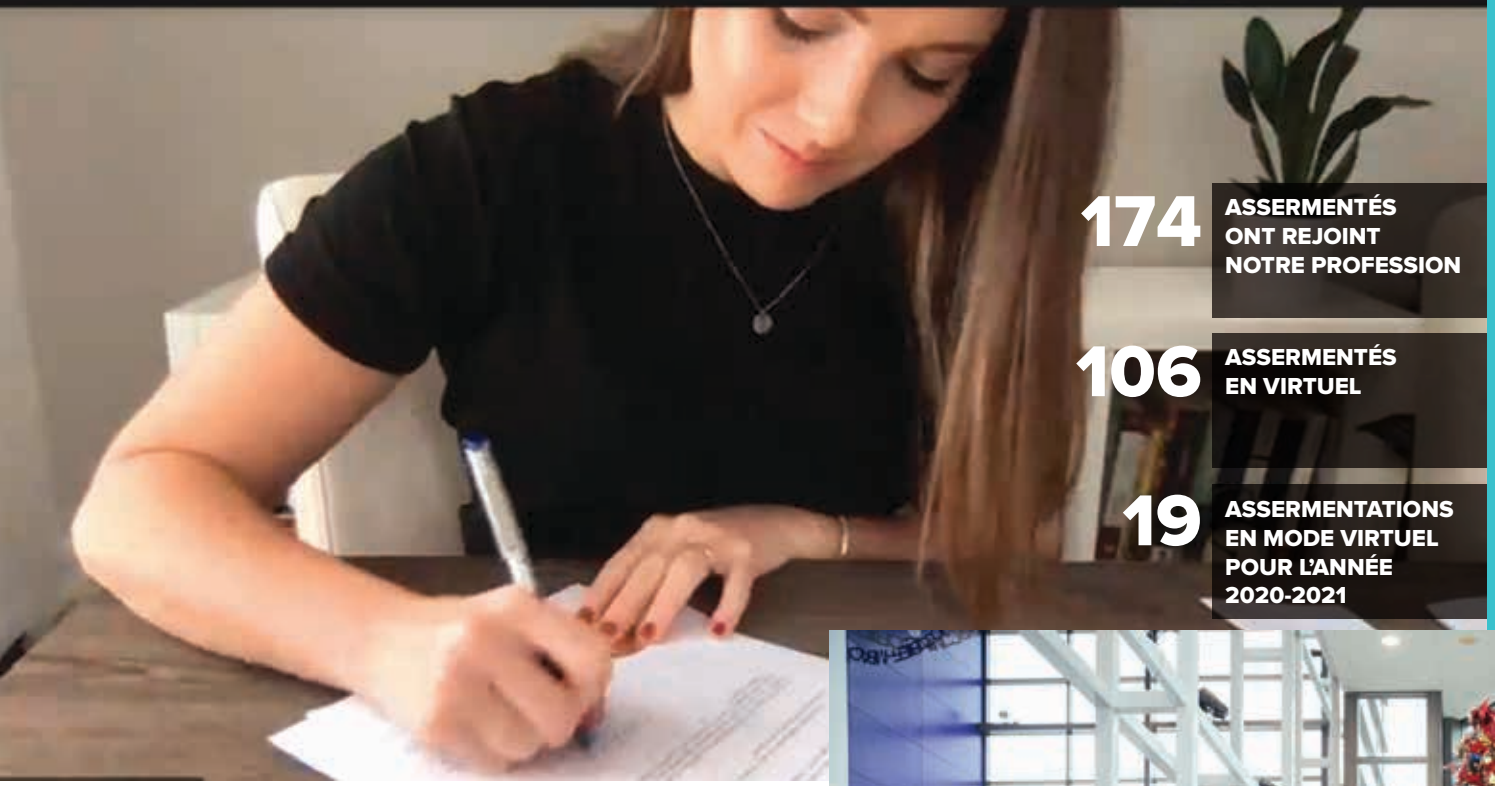
1 NOUVEAU COMITÉ

LE TOP 3

DES PUBLICATIONS LES PLUS POPULAIRES



Assermentations en mode virtuel



FAITS SAILLANTS

174 ASSERMENTÉS ONT REJOINT NOTRE PROFESSION

106 ASSERMENTÉS EN VIRTUEL

19 ASSERMENTATIONS EN MODE VIRTUEL POUR L'ANNÉE 2020-2021

Confection de paniers de Noël avec l'organisme Moisson Québec

En décembre 2020, il nous a fait grand plaisir de venir faire la différence auprès de familles dans le besoin de la Ville de Québec en confectionnant des paniers de Noël avec l'organisme Moisson Québec.

Merci à tous les participants !

De gauche à droite : Mme Julie Trottier, coordonnatrice de projets et de la formation du Barreau de Québec, Mme Camille Blouin-Grondin, agente du service de référence du Barreau de Québec, Me Isabelle Poitras, directrice générale du Barreau de Québec, Me Caroline Gagnon, bâtonnière de Québec, Me Nathalie Leroux, présidente du Comité sur les services à la population, Mme Mélanie Gagnon, Responsable des services aux membres et adjointe à la direction du Barreau de Québec et Mme Marie-Catherine Leblanc, responsable des communications du Barreau de Québec.



FAITS SAILLANTS
Suite



Défi...On décroche

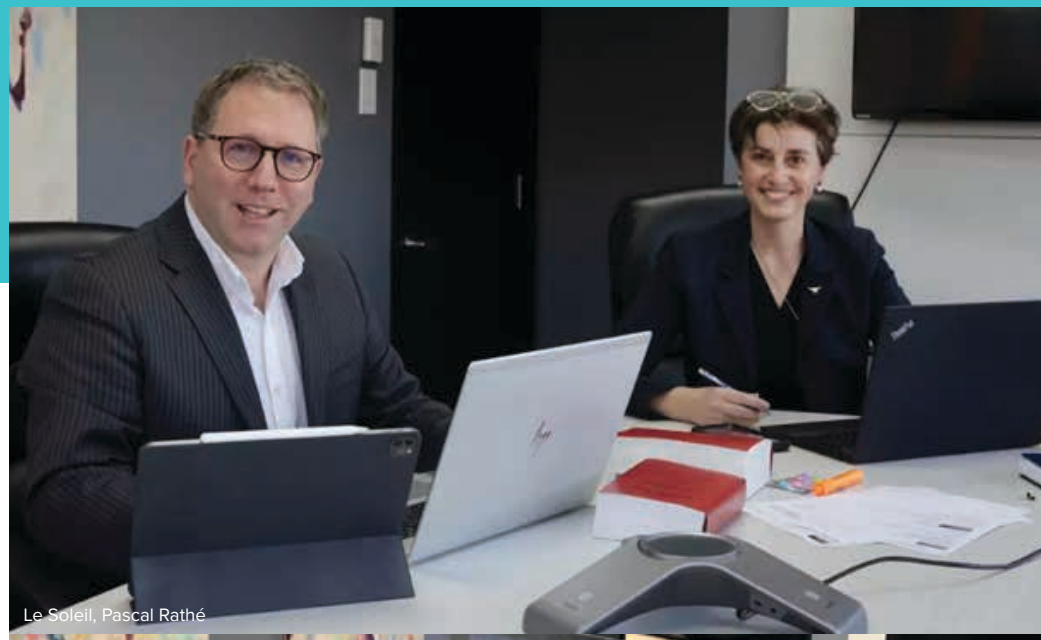
Vous l'aurez entendu à plusieurs reprises, la dernière année ne fut pas de tout repos. Se retrouvant confinés à la maison certains membres se sont retrouvés à bout de souffle.

À la suite de témoignages de quelques membres de notre section, une idée a germé au sein d'un comité ad hoc formé de Me Caroline Gagnon, bâtonnière de Québec, Me Samuel Massicotte, membre du Conseil du Barreau de Québec, Me Frédéric Lavigne et Me Audrey Létourneau, respectivement président et membre du Comité sur la conciliation travail-vie personnelle, Me Isabelle Poitras, directrice générale du Barreau de Québec et Mme Marie-Catherine Leblanc, responsable des communications au Barreau de Québec.

Cette idée : lancer le Défi...On décroche. Vous en avez sûrement déjà entendu parler, alors voici un bref résumé du défi : il s'agit de cesser toute communication non urgente entre collègues, entre 19 h et 7 h, et ce, pendant les 28 jours du mois de février.

Ce défi eut littéralement un effet boule de neige rejoignant plus de 10 000 personnes sur nos réseaux sociaux. 3 entrevues dans les médias de Québec et voilà qu'on parlait du défi à travers les autres sections et les autres professions.

Nous tenons à remercier tous les membres du Barreau de Québec et tous les participants à défi. Nous nous retrouvons l'année prochaine pour une autre édition.


Le Soleil, Pascal Rathé


Première Heure avec Claude Bernatchez, Mireille Roberge



RAPPORTS DES COMITÉS



COMITÉ AMÉRIQUE

Le Comité Amérique a pour mandat de planifier des actions destinées à atteindre les objectifs mentionnés dans l'entente de coopération.

Au cours de la dernière année, le Comité Amérique s'est réuni à une occasion en mode virtuel afin de poursuivre ses échanges avec nos homologues de la Floride, comme prévu dans l'Entente de coopération entre le Barreau de Québec et l'International Law Section (ILS) du Barreau de la Floride.

Au fil des ans, grâce à nos homologues floridiens, les avocats et les gens d'affaires québécois ont pu bénéficier, tant au Québec qu'en Floride, de formations sur les plus récents développements en matière de droit des affaires, de fiscalité, d'immobilier, d'immigration, d'assurances, de blessures corporelles et d'utilisation d'un véhicule aux États-Unis et en Floride. De plus, le public a été invité à participer à des formations afin d'obtenir des conseils pratiques en ces matières, répondant ainsi à la mission du Barreau de Québec relative à la protection du public. Il y a lieu de souligner que ces activités ont également été réalisées avec la participation de nombreux partenaires externes des milieux financier et bancaire, universitaire, des affaires et gouvernemental. En plus de permettre aux membres d'enrichir leurs connaissances juridiques, ces activités sont aussi une occasion de tisser des liens significatifs avec d'autres avocats qui pratiquent à différents endroits en Floride, et même dans d'autres États américains. Ces activités sont toujours grandement appréciées par les participants et particulièrement bénéfiques pour mieux informer les clients québécois.

Depuis plus de 25 ans, le Barreau de Québec et le Barreau de la Floride partagent des expériences de formation pour leurs membres et des renseignements à l'intention du public. D'importants liens d'affaires se sont développés entre les membres de nos deux Barreaux et leurs cabinets, et ce, au plus grand bénéfice de notre clientèle québécoise. Cette collaboration a été officialisée en juin 2015 lors du Congrès annuel du Barreau de la Floride à Boca Raton par la signature d'une Entente de coopération entre le Barreau de Québec et l'International Law Section (ILS) du Barreau de la Floride. Il faut souligner que l'ILS a conclu des ententes avec de nombreux Barreaux internationaux, notamment Paris, Bruxelles, Shanghai, Barcelone et Madrid.

En outre, un événement organisé par ILS en collaboration avec le Barreau de Québec qui devait avoir lieu en avril 2020 à Orlando, en Floride, au cabinet Akerman LLP, a dû être remis à une date ultérieure en raison de la situation entourant la COVID-19. Cette rencontre devait permettre le renouvellement de l'Entente de coopération entre les deux organisations afin de mettre celle-ci à jour, et des sessions de travail en droit comparé pour les participants devaient avoir lieu.

Par ailleurs, à la suite de récents échanges avec nos homologues floridiens, les deux organisations se réuniront prochainement de manière virtuelle pour procéder à la signature de cette entente mise à jour. Le Comité Amérique poursuivra ses efforts et les travaux amorcés précédemment en collaboration avec nos homologues américains pour organiser une formation virtuelle en droit comparé. De plus, le Comité analysera les possibilités de collaboration avec d'autres Barreaux américains et des provinces canadiennes.

À titre de présidente du Comité, je tiens à remercier chaleureusement notre bâtonnière, Me Caroline Gagnon, ainsi que les membres de la permanence du Barreau de Québec pour leur soutien dans la réalisation des objectifs poursuivis par le Comité cette année. Un merci spécial à Mmes Mélanie Gagnon, Marie-Catherine Leblanc et Julie Trottier, ainsi qu'à notre directrice générale, Me Isabelle Poitras. Enfin, je transmets également mes remerciements sincères à tous les membres du Comité pour leur généreuse contribution.

Me Marie-Eve Paré, présidente
Sous-ministériat des affaires juridiques (SMAJ) — Ministère de la Justice

MEMBRES DU COMITÉ

Me Marie-Eve Paré, présidente
Sous-ministériat des affaires juridiques (SMAJ) — Ministère de la Justice
Me Andréanne Brosseau
Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l.

Me Rachel Journeault, Ad. E.
Tremblay Bois s.e.n.c.r.l.
Me Marie-France Sage
Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l.

Me Antoine Sarrazin-Bourgoin
Représentant, Conseil du Barreau de Québec
Me Marc-Antoine Patenaude
Représentant, Jeune Barreau de Québec



COMITÉ DE LIAISON AVEC LA CONFÉRENCE DES ARBITRES DU QUÉBEC

Le mandat du Comité de liaison a pour but de favoriser des échanges informels entre les membres du Barreau et de la Conférence des arbitres du Québec sur des questions pratiques susceptibles de faciliter leur travail respectif dans le cadre de dossiers d'arbitrage en matière de relations de travail.

Les travaux du Comité de liaison avec la Conférence des arbitres du Québec ont bien entendu été influencés par les perturbations découlant de la pandémie de COVID-19. Ainsi, dès le début de la crise sanitaire, les travaux du Comité ont porté sur les mesures à prendre afin de favoriser la tenue des arbitrages de grief. Les travaux ont notamment porté sur les conditions régissant la tenue d'audiences en visioconférence ainsi que sur les règles à mettre en place afin de permettre la tenue d'audiences en personne dans le respect des consignes sanitaires. Les membres ont également eu des échanges à propos de la gestion des remises d'audience et de leurs répercussions sur les dossiers.

Par ailleurs, le Comité de liaison a également poursuivi ses travaux visant à bonifier le *Guide des meilleures pratiques en arbitrage de grief*, paru en avril 2015; il s'agit de l'outil produit à la suite de la mise en commun des travaux effectués par le Comité de la section de Québec et par le Comité de la section de Montréal.

Le Guide des meilleures pratiques a été bonifié une première fois en 2018 puis, au cours du mandat 2019-2020, les travaux du Comité ont permis d'inclure une nouvelle section concernant la gestion des dossiers de griefs en matière de harcèlement psychologique. En raison de la pandémie, le lancement de cette nouvelle section du Guide a été retardé, mais celle-ci sera présentée lors du Colloque de la Conférence des arbitres qui se tiendra prochainement. La diffusion du Guide demeure un enjeu auquel les membres du Comité consacrent leur attention afin que son utilisation devienne la norme.

Par ailleurs, en vue d'une prochaine bonification du Guide des meilleures pratiques, des travaux portant sur l'utilisation des technologies et l'enregistrement des audiences ont été menés.

Le Comité de liaison avec la Conférence des arbitres demeure un forum privilégié qui permet d'échanger à propos des attentes des praticiens et des décideurs en lien avec l'arbitrage de grief.

À titre de présidente, je tiens à remercier les membres du Comité pour leur implication ainsi que toute l'équipe du Barreau de Québec pour leur soutien.

M^e^ Sophie Cloutier, présidente
Poudrier Bradet, Avocats s.e.n.c.

MEMBRES DU COMITÉ

M^e^ Sophie Cloutier, présidente
Poudrier Bradet, Avocats s.e.n.c.
M^e^ Serge Belleau
Gagné Letarte sencrl
M^e^ Sylvain Chabot
Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l.
M^e^ Dominic Garneau
Dominic Garneau, Avocat
M^e^ Michel Gilbert
MMGC
M^e^ Geneviève Lapointe
Morency Société d'Avocats, sencrl
M^e^ Dominique-Anne Roy
Dominique-Anne Roy, Avocate
M^e^ Geneviève Piché
Représentante, Conseil du Barreau de Québec
M^e^ Ariane Leclerc Fortin
Représentante, Conseil du Jeune Barreau de Québec

COMITÉ DE LIAISON AVEC LA COUR D'APPEL

Le Comité de liaison avec la Cour d'appel a pour mandat de conseiller le Barreau sur toute question relative à l'administration de la justice concernant la Cour d'appel. Il favorise la collaboration entre les juges de cette cour et les membres du Barreau de Québec.

Rencontres

Le Comité s'est rencontré à trois reprises au cours de l'année judiciaire 2020-2021.

Le Comité a eu l'occasion de rencontrer l'honorable Dominique Bélanger, j.c.a., juge coordinatrice de la division de Québec, et de discuter avec elle de divers sujets liés à la pratique actuelle à la Cour d'appel, notamment en ce qui a trait au greffe numérique et aux audiences virtuelles.

De plus, les membres du Comité ont rencontré Mme Monica Richard et Mme Boudreault-Gravel du greffe de la Cour d'appel pour discuter des directives du greffe en matière civile et des juges uniques agissant de façon entièrement numérique.

Priorités et objectifs 2019-2020

Le projet pilote du greffe numérique

Dans le cadre de la modernisation de la justice, le Comité a travaillé de concert avec la Cour d'appel et son comité consultatif à la mise en place de la première phase du greffe numérique en avril 2020. L'objectif est de permettre le dépôt électronique, sur une nouvelle plateforme, des procédures préparées par l'appelant ou son avocat au format PDF, et ce, sur une base volontaire. Cette première phase permet uniquement le dépôt électronique de la déclaration d'appel dans les cas d'appel de plein droit. Les membres du Comité ont rencontré la juge Bélanger pour lui transmettre leurs suggestions et leurs commentaires sur le Greffe numérique de la Cour d'appel (GNCA).

Les audiences visuelles

Depuis la reprise des audiences à la Cour d'appel, celles-ci ont d'abord eu lieu de façon hybride (présentielle ou virtuelle), puis essentiellement de manière virtuelle.

La liste des avocats qui acceptent d'agir en appel dans les matières criminelles et pénales, tout en étant rémunérés par l'aide juridique

Le Comité, avec la collaboration de l'Association québécoise des avocats de la défense, s'est chargé de mettre à jour la liste des avocats qui acceptent d'agir en appel dans des dossiers en droit criminel et pénal en étant rémunérés par l'aide juridique. Cette liste vise à faciliter les démarches des justiciables qui cherchent un avocat pour les représenter devant la Cour d'appel et leur est remise, au besoin, par le greffe de la Cour.

Le sous-comité sur les mandats *amicus curiae* en appel

Le comité s'est penché sur la question des mandats amicus curiae devant la Cour d'appel, notamment sur leur utilité pour la Cour, sur le rôle de l'avocat agissant à ce titre et sur le cadre des mandats qui peuvent être confiés, principalement en matière criminelle. La création d'un sous-comité à ce sujet a été envisagée, mais étant donné que les mandats demeurent très variés et que leur nombre est limité, la pertinence de créer un tel sous-comité est remise en question.

Conférences organisées par le Comité

Conférence du 28 janvier 2021

Le Comité a présenté la conférence « La Cour d'appel à l'ère de la transformation numérique » de l'honorable Geneviève Cotnam, j.c.a. La conférence, donnée par visioconférence via Teams, a été fort appréciée par les membres participants.

Conférence du 19 mai 2021

Le Comité présentera une conférence intitulée « Le mémoire : la première occasion de convaincre et la Cour d'appel à l'ère numérique ». Cette conférence sera donnée par l'honorable Geneviève Cotnam, j.c.a, par visioconférence via Teams.

Je tiens à remercier les membres du Comité pour leur intérêt et leur dynamisme, les membres de la permanence du Barreau de Québec pour leur soutien et leur disponibilité ainsi que les intervenants de la Cour d'appel pour leur participation au Comité.

Me Mireille Pélissier-Simard, présidente
Verdon, Armanda, Gauthier, avocats s.e.n.c.r.l.



MEMBRES DU COMITÉ

Me Mireille Pélissier-Simard, présidente
Verdon, Armanda, Gauthier, avocats s.e.n.c.r.l.
Me Mihnea Bantoiu
LLB Avocats s.e.n.c.r.l.
Me Suzie Guylaine Gagnon
Gagnon,Proulx,Jobidon
Me Pierre Grégoire
Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Me Catherine Pilote-Coulombe
Stein Monast s.e.n.c.r.l. Avocats
Me Sheila York
Société de l'assurance automobile du Québec
Me Brian A. Garneau
Société québécoise des infrastructures
Me Patricia Nault
Ministère de la Justice (Cour d'appel)
Me Jean-Vincent Lacroix
Représentant, Conseil du Barreau de Québec
Me Laurence Forest-Bérubé
Représentante, Conseil du Jeune Barreau de Québec



COMITÉ DE LIAISON AVEC LA COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE

Le Comité de liaison avec la Cour du Québec — Chambre civile a pour mandat de conseiller le Barreau de Québec sur toute question relative à l'administration de la justice concernant la Cour du Québec — Chambre civile. Il favorise la collaboration entre les juges de cette cour et les membres du Barreau.

L'année 2020 aura été une année éprouvante pour nous tous au niveau personnel, mais également au niveau professionnel et en tant qu'officiers de justice.

En effet, les changements auxquels les praticiens, les juges et le système de justice ont fait face nous ont tous ébranlés. La Cour du Québec a également dû adapter sa pratique à cette nouvelle réalité que sont les audiences virtuelles et semi-virtuelles. En collaboration avec la Cour, le Comité de liaison avec la Cour du Québec a su mettre la main à la pâte afin de proposer des alternatives, des solutions et des façons de faire face à ce défi pandémique. Les domaines spécifiques dont est saisie la Cour du Québec dans ses champs de compétence exclusive exigeaient un ajustement rapide et efficace. La Cour a su s'adapter et proposer un système de justice ouvert, accessible et à l'image des enjeux actuels. Le Comité est très heureux et fier de cette précieuse collaboration. La participation du Comité afin de soutenir la Cour dans les dossiers de garde en établissement et sa collaboration à la mise en place et au partage de la nouvelle procédure d'appel téléphonique préalable aux dossiers entendus au fond sont de beaux exemples de réalisations accomplies au cours de la dernière année.

De plus, le Comité de liaison a su porter à l'attention des autorités compétentes les enjeux liés à la médiation aux petites créances et a agi en chef de file à cet égard. L'implication du Barreau du Québec et du bureau de la juge en chef de la Cour du Québec a permis des avancées importantes. Nous avons encore du pain sur la planche, mais nous sommes sur la bonne voie pour régler cette situation à l'avantage de tous, notamment en ce qui concerne l'accessibilité de la justice pour les citoyens.

Je termine mes trois années de mandat à titre de président du Comité de liaison avec la Cour du Québec — Chambre civile avec le sentiment du devoir accompli. La justice continue sa progression vers un système plus accessible, adapté aux nouvelles réalités et ouvert aux changements. Je remercie le Barreau de Québec de m'avoir donné l'opportunité et le privilège de me joindre au Comité il y a maintenant quatre ans et de m'avoir permis de le présider avec une équipe de membres dévoués, professionnels et compétents que je tiens également à remercier. Je passe maintenant le flambeau à M[e] Louisa Lakeb, que je remercie d'avoir accepté mon invitation à présider le Comité pour la ou les prochaine(s) année(s).

Bon succès à vous tous et prenez soin de vous.

M[e] Danny Galarneau, président
Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.

Nous remercions nos membres médiateurs de garde inscrits au programme de médiation petites créances

Me Michel Blais
Me Jérémie Charlebois Gignac
Me Jean-Michel Côté
Me Karim Diallo
Me Caroline Gagnon
Me Hélène Gagnon
Me Marie Gagnon
Me Samuel Gagnon
Me Pierre Hémond
Me André Langlois
Me Danielle Larose
Me Jean Morand
Me Jean-Roch Poulin
Me Louis-Marie Vachon
Me Gilles Vézina

MEMBRES DU COMITÉ

M[e] Danny Galarneau, président
Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
M[e] Mathieu Ayotte
Stein Monast s.e.n.c.r.l. Avocats
M[e] Jean-François Bertrand
Tassé Bertrand Avocats inc.
M[e] Michel Blais
Michel Blais Avocat
M[e] Alex Boisvert
Revenu Québec
M[e] Audrey Gagnon
Fasken Martineau DuMoulin, s.e.n.c.r.l. s.r.l.
M[e] Ariane Gagnon-Rocque
Roy & Charbonneau, avocats s.e.n.c.
M[e] Louisa Lakeb
Plante, Laberge, Blondeau et associés
M[e] Caroline Gagnon
Bâtonnière de Québec
M[e] Gabriel Dumais
Représentante, Conseil du Jeune Barreau de Québec



COMITÉ DE LIAISON AVEC LA COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CRIMINELLE

Le Comité de liaison avec la Cour du Québec, Chambre criminelle du Barreau de Québec a pour mandat de conseiller le Barreau de Québec sur toutes les questions relatives à l'administration de la justice concernant la Cour du Québec, Chambre criminelle. Il favorise la collaboration entre les juges de cette cour et les membres du Barreau.

J'ai le plaisir, en tant que présidente du Comité de liaison avec la Cour du Québec – Chambre criminelle, de vous présenter le rapport annuel 2020-2021. Ce deuxième mandat fut orienté vers la mise en place de nouvelles façons de faire, principalement sur le plan technologique et sur celui d'un travail de coordination avec divers intervenants du milieu juridique, afin de faciliter la pratique des avocats qui œuvrent en droit criminel et pénal dans le contexte de la pandémie. Les membres du Comité de liaison, qui représente plusieurs organisations, dont le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), l'aide juridique, l'Association des avocats et avocates de la défense de Québec, le Jeune Barreau de Québec et le Barreau de Québec, ont tout mis en œuvre pour résoudre certains problèmes et pour adapter les pratiques habituelles à la nouvelle réalité.

Afin de bien nous orienter et dans le but de concentrer nos efforts sur les impératifs d'une pratique efficace et efficiente des avocats criminalistes, nous avons recueilli l'opinion des praticiens et avons été à l'écoute de leurs besoins.

Ainsi, le Comité a travaillé à améliorer les pratiques suivantes :

- accélérer et simplifier le processus de traitement des modifications des ordonnances de mise en liberté selon l'article 519.1 du Code criminel;
- tenter de trouver une solution à l'accessibilité des rôles complémentaires des salles 2.15 et 2.22;
- réfléchir à l'apport des nouvelles technologies dans notre pratique et nous assurer que tous les outils mis en place conviennent aux membres du Barreau de Québec qui pratiquent en droit criminel et pénal. Le Comité a discuté avec l'honorable Jean-Louis Lemay afin d'examiner la possibilité d'améliorer certains aspects, dont la diffusion de l'image des juges sur la plateforme Teams. L'alternance entre les avocats présents dans les salles d'audience et ceux présents virtuellement fut également abordée avec le juge coordonnateur. Une rencontre a également eu lieu avec la directrice du greffe, Mme Stéphanie Poulin, afin de résoudre certains problèmes liés à la transmission des dénonciations lors des comparutions virtuelles ainsi qu'à la disponibilité et à la diffusion des rôles complémentaires;
- réactivation de la période de 30 minutes réservée aux dossiers qui peuvent être traités rapidement à la salle 2.15, et ce, même en temps de pandémie;
- discussion et transmission de la procédure mise en place pour le nouveau système de comparution des fins de semaine et jours fériés;
- discussions et rédaction d'une lettre d'appui du Barreau de Québec au projet de programme de traitement intensif pour conjoints manifestant des comportements violents par le centre Yvon Mercier.
- rencontre avec Me Daniel Bélanger, procureur-chef au DPCP, afin d'obtenir l'horaire des procureurs assignés aux salles 2.15 et 2.22 chaque semaine, et discussion visant à clarifier et à comprendre l'impossibilité d'obtenir systématiquement la divulgation de la preuve de manière électronique;
- demande d'information auprès de Mme Stéphanie Poulin, directrice du greffe, afin d'obtenir des précisions concernant l'utilisation du greffe numérique;

Ainsi, en plus des rencontres régulières du Comité tenues les 17 septembre et 17 novembre 2020, ainsi que le 13 janvier 2021, quelques rencontres extraordinaires et plusieurs communications écrites ont eu lieu entre les membres du Comité dans le but de faire avancer nos travaux.

En espérant que ce compte-rendu vous sera utile et en vous remerciant de la confiance que vous m'avez accordée, je vous prie d'accepter mes sincères salutations.

Me Audrey Savard, présidente
Aide juridique - section criminelle

MEMBRES DU COMITÉ

Me Audrey Savard, présidente
Aide juridique - section criminelle
Me Sébastien Bergeron-Guyard
Directeur des poursuites criminelles et pénales

Me Geneviève Bertrand
Picard Robert et associés
Me Dominique Cantin
Dominique Cantin Avocate

Me Sophie Dubé
Dubé Gravel, Avocats

Me Ariane Gagnon-Rocque
Représentant, Conseil du Barreau de Québec
Me Marie-Élaine Poulin
Représentante, Conseil du Jeune Barreau de Québec

COMITÉ DE LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE

Le Comité de liaison avec la Cour supérieure du Barreau de Québec a pour mandat de conseiller le Barreau sur toute question relative à l'administration de la justice concernant la Cour supérieure. Il favorise la collaboration entre les juges de cette cour et les membres du Barreau.

À titre de présidente, c'est pour moi un plaisir de vous présenter le rapport annuel 2020-2021. Notre Comité a eu l'occasion de se réunir à plusieurs reprises, dont à certaines occasions avec divers membres de la magistrature, notamment l'honorable Catherine La Rosa, juge en chef associée de la Cour supérieure du Québec.

Dans le cadre de ses travaux, le Comité a procédé à la création d'un sous-comité pour la Chambre civile et commerciale avec la précieuse collaboration de l'honorable Daniel Dumais. D'ailleurs, une formation midi virtuelle sur les nouvelles directives de la Chambre civile et commerciale a été offerte le 25 mars 2021.

Le 2 février 2021, le Comité a également offert une formation en droit criminel avec l'honorable Raymond W. Pronovost et Me Maxime Roy. Le Comité tient à remercier le juge Pronovost et Me Roy pour cette enrichissante formation. L'honorable Raymond W. Pronovost, accompagné par la juge en chef associée, l'honorable Catherine La Rosa, a expliqué les nouvelles directives concernant la Chambre criminelle de la division de Québec, qui sont entrées en vigueur le 20 janvier 2020.

Le Comité s'est assuré de faire la liaison avec la magistrature afin que les auditions virtuelles soient les plus efficaces possible, et ce, en proposant diverses solutions.

Le Comité a également suivi avec intérêt l'application du projet de Loi 75.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du Comité pour leur générosité, leur participation et leur implication dans le cadre des réunions et des activités du Comité. Un merci particulier à l'honorable Catherine La Rosa, juge en chef associée de la Cour supérieure du Québec, pour son entière collaboration aux projets du Comité, ainsi qu'à tous les membres de la magistrature qui ont collaboré étroitement aux travaux du Comité.

Me Maryse Carré, présidente
Carré & Webster avocats



MEMBRES DU COMITÉ

Me Maryse Carré, présidente
Carré & Webster avocats
Me Mathieu Comeau
ksa, avocats, sencrl
Me David Ferland
Stein Monast s.e.n.c.r.l. Avocats
Me Eliot Girard Tremblay
Guérin, Tremblay, Blouin, Morneau
Me Marie-Douce Huard
Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l.
Me Bruno Lévesque
Lévesque Lavoie Avocats inc.
Me Stephanie Noonan
Gestion Hickson Noonan inc.
Me Maxime Roy
Roy & Charbonneau avocats
Me Samuel Massicotte
Représentante, Conseil du Barreau de Québec
Me Ariane Leclerc-Fortin
Représentante, Conseil du Jeune Barreau de Québec

COMITÉ DE LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE FAMILIALE

Le Comité de liaison avec la Cour supérieure — Chambre familiale du Barreau de Québec a pour mandat de conseiller le Barreau sur toutes les questions relatives à l'administration de la justice concernant la Cour supérieure — Chambre familiale. Il favorise la collaboration entre les juges de cette cour et les membres du Barreau.

Le Comité de liaison avec la Cour supérieure - Chambre familiale a eu l'occasion de se réunir à huit reprises au cours de l'exercice 2020-2021. Notre bâtonnière, Me Caroline Gagnon, tout comme notre directrice générale, Me Isabelle Poitras, a assisté à chacune de nos rencontres depuis son entrée en fonction.

Le comité a également pu compter sur la participation active de l'honorable Catherine La Rosa, juge en chef associée de la Cour supérieure du Québec, de l'honorable Marie-France Vincent, juge responsable de la Chambre de pratique familiale, et de Me Stéphanie Thibault.

L'honorable Alain Michaud, juge responsable du district de Québec, s'est également joint à nous afin de favoriser un lien étroit entre les différentes chambres.

À cela s'ajoutent plusieurs rencontres de travail et la participation aux réunions du Comité tripartite impliquant la magistrature, les avocats et les services d'expertise psychosociale.

Communication d'informations

Dès juillet 2020, un sondage a été transmis aux membres concernant leurs préoccupations et leurs questionnements en lien avec la pratique en Chambre familiale. Le taux de réponse exceptionnel illustre bien la grande implication des avocats qui pratiquent en chambre familiale.

Les modifications apportées aux directives en raison du contexte de la pandémie ont exigé que les membres mettent constamment à jour leurs façons de faire.

Les membres ont été unanimes quant à l'importance d'un enjeu particulier, celui de la communication d'informations. Le Comité a donc offert, en octobre 2020, une formation intitulée « Comment obtenir toute l'information pour bien pratiquer devant la Cour supérieure, Chambre familiale, dans le district de Québec ». L'objectif de cette formation était de permettre aux membres d'accéder à l'information disponible et d'être en mesure de se tenir à jour. Cette formation sera offerte de nouveau en 2021.

En novembre 2020, la magistrature a offert, en réponse aux nombreux questionnements des membres, une formation intitulée « Questions et réponses, où en sommes-nous en Chambre familiale? ».

Bien que nous ayons atteint une certaine stabilité, nous travaillons à la mise en place d'une « Foire aux questions » afin de répondre aux questionnements qui subsistent. Une nouvelle formation sera également offerte, au besoin, lors de la diffusion des nouvelles directives.

Nouveaux défis de la pratique en Chambre familiale

La pratique en Chambre familiale fait face à plusieurs nouveaux défis, notamment l'intégration de la technologie et des audiences virtuelles, les incertitudes quant à la confidentialité et au huis clos, les questionnements liés à l'appréciation des témoignages dans ce nouveau contexte et l'importance cruciale pour nos clients, les justiciables, de continuer à avoir accès à un système de justice de qualité au sein duquel ils ont la possibilité d'être entendus.

En plus des changements liés au contexte de la pandémie, les avocats se doivent de maintenir leurs connaissances à jour, notamment avec l'entrée en vigueur des modifications à la Loi sur le divorce le 1er mars 2021. Le Comité poursuivra donc ses travaux au cours de la prochaine année, qui s'annonce également pleine de défis.

J'en profite pour vous confirmer que j'aurai le plaisir de poursuivre mon mandat pour le prochain exercice. Je remercie le bâtonnier sortant, l'honorable Louis Riverin, notre bâtonnière, Me Caroline Gagnon, ainsi que la permanence du Barreau de Québec.

Je remercie également les membres du Comité ainsi que la magistrature, particulièrement Mme la juge en chef, Mme la juge Vincent et M. le juge Michaud.

Me Annie Quimper, présidente
Annie Quimper avocate



MEMBRES DU COMITÉ

Me Annie Quimper, présidente
Annie Quimper avocate
Me Cynthia Déborah Brière
Centre communautaire juridique de Québec
Me Johanne Fortin
Ministère de la justice
Me Marie-Claude Héroux
Gagné Letarte SENCRL
Me Louis Philippe Pelletier-Langevin
LPL avocats inc.
Me Olivier Rioux McDougall
Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.
Me Marie-Claude Héroux
Représentante, Conseil du Barreau de Québec
Me Pier-Luc Laroche
Représentant, Conseil du Jeune Barreau de Québec

COMITÉ DE LIAISON AVEC LE CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE (CAIJ)

Le Comité de liaison avec le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) a pour mandat d'effectuer le suivi des communications entre les membres de la section de Québec (districts judiciaires de Beauce, de Montmagny et de Québec) et le CAIJ. Ce Comité discute avec des représentants du CAIJ des services offerts aux membres du Barreau, notamment ceux de la section de Québec, et veille à apporter ses commentaires.

Le Comité a tenu deux rencontres, soit le 29 septembre et le 4 décembre 2020. Une troisième rencontre est prévue le 16 avril 2021 et n'a donc pu être tenue avant le dépôt du rapport annuel.

La dernière année aura été une année de nouveautés et de défis pour tous les membres du Barreau de Québec. La pandémie aura mis à l'épreuve, de façon régulière, de nouvelles façons de faire et de nouveaux outils tout en favorisant l'utilisation de divers moyens technologiques pour permettre aux avocates et avocats de se tenir « à la page ». Le CAIJ a donc été sollicité de façon régulière.

Renforcement de la relation avec les membres

Pour renforcer la relation entre le CAIJ et ses membres, les outils offerts pendant la pandémie ont certainement eu un effet persuasif. En effet, puisque l'accès aux Palais de Justice était limité, à moins d'une audience déjà fixée, les membres ont pu voir à quel point le service de recherche du CAIJ était là pour eux.

Les employés du CAIJ se sont dévoués pour offrir un service de première ligne aux membres qui avaient besoin de réponses rapides à leurs interrogations. Le service en ligne de plumitif gratuit, le service de visioconférence très facile d'accès et le service de recherche ont été sollicités et ont répondu aux demandes des membres.

Accroissement de la notoriété du CAIJ

Les membres du Comité ont tenté de trouver, pendant l'année écoulée, ce qu'il faudrait faire pour augmenter la notoriété du CAIJ afin que l'utilisation des services offerts devienne un réflexe et que tous sachent que le CAIJ est bien plus qu'un simple accès à la bibliothèque ou qu'une carte plastifiée.

Ensemble, nous considérons que pour atteindre cet objectif, il faudrait rendre l'accès au CAIJ gratuit pour les étudiants en droit dès le début de leurs études; s'ils commencent à utiliser les outils offerts par le CAJJ plus tôt dans leur parcours, les futurs avocats seront plus susceptibles de continuer à les utiliser dans leur pratique. Presque tous les jeunes avocats indiquent qu'ils continuent à utiliser les moteurs de recherche qu'ils utilisaient à l'université, d'où l'importance de créer l'habitude très tôt.

Selon les membres du Comité, si l'accès aux services du CAIJ devenait possible dès le début des études en droit, le nombre d'utilisateurs augmenterait considérablement. À l'heure actuelle, il semble qu'une proportion limitée des membres du Barreau du Québec utilise les services offerts régulièrement. Notre but est donc de continuer à trouver des façons d'accroître l'utilisation des services et le nombre de membres qui les utilisent, ainsi que de faire connaître aux avocats tous les services que le CAIJ peut leur offrir.

Enrichissement de l'offre de contenus et de services

Pendant la pandémie, le CAIJ a maintenu ses services de clavardage, de dossiers spéciaux, de prêts de volumes et de recherche, pour ne nommer que ceux-ci. L'ajout du service de visioconférence a également été fort utile pour plusieurs.

L'année qui vient de s'écouler fut plus difficile pour les formations de groupe, mais il sera essentiel, à l'avenir, de maintenir ces formations, qui permettent à différents cabinets (pratique solo, petits, moyens ou gros cabinets) de prévoir des formations données par du personnel compétent directement sur leur lieu de travail ou dans leur palais de justice (afin de regrouper un plus grand nombre de participants). Il est certain que la reprise de ces formations est à prévoir.

Le CAIJ est un outil essentiel à la pratique de tout avocat. Pour les membres du Comité, que je remercie sincèrement, la mission du CAIJ est de faciliter l'accès à l'information juridique. Peu importe la grosseur du cabinet, peu importe le district judiciaire, les services offerts doivent demeurer faciles d'accès, et les membres doivent obtenir satisfaction lorsqu'ils les utilisent.

Je remercie encore les membres du Comité, dont certains quittent leur fonction pour laisser la place à de nouveaux membres. Merci pour vos précieux conseils, votre apport et votre disponibilité. Les échanges avec vous tous sont toujours enrichissants.

M^e^ Gina Blanchet, présidente
Gina Blanchet, Avocate Inc.

MEMBRES DU COMITÉ

M^e^ Gina Blanchet, présidente
Gina Blanchet, Avocate Inc.
M^e^ Catherine Fournier
Cliche, Laflamme, Loubier inc. (Beauce)

M^e^ Ariane Gagnon-Rocque
Roy & Charbonneau, avocats s.e.n.c.
M^e^ Patrick Naud Cavion
Sous-ministériat des affaires juridiques (SMAJ)

M^e^ Maël Tardif
Roy & Charbonneau, avocats s.e.n.c.
M^e^ Xavier Lyonnais
Xavier Lyonnais, Avocat

M^e^ Caroline Gagnon
Bâtonnière de Québec
M^e^ Camille Guay Bilodeau
Représentante, Conseil du Barreau de Québec

COMITÉ DE LIAISON AVEC LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le Comité a pour mandat de favoriser la collaboration entre les directions de la Faculté de droit et du Barreau de Québec. Il vise également à faciliter le développement de projets communs, la cohésion des membres et le rayonnement de chacune des organisations.

L'année 2020 a marqué la création du Comité de liaison avec la Faculté de droit de l'Université Laval. À la suite de nombreuses années de collaboration, Me Anne-Marie Laflamme, doyenne de la Faculté de droit, et Me Isabelle Poitras, directrice générale du Barreau de Québec, ont cru bon de renforcer ce partenariat en créant un Comité de liaison.

Deux rencontres ont eu lieu au début de l'année 2021. Les travaux se concentrent actuellement sur la coordination de la Rentrée judiciaire 2021, qui sera présentée de concert avec la Conférence Claire L'heureux-Dubé selon la même formule virtuelle utilisée en 2020. Cette année, la Conférence des juristes de l'État se joindra également à l'événement en présentant une formation en après-midi. La formation offerte allie également nos deux organisations par l'entremise des membres du sous-comité de la Conférence des juristes de l'État.

En terminant, la permanence du Barreau de Québec souhaite souligner la précieuse collaboration de Me Laflamme, doyenne de la Faculté de droit, et de M. Sylvain Lavoie, agent de recherche et de planification au sein de la Faculté.

Nous sommes très impatientes de poursuivre nos différents travaux avec vous!

Mme Julie Trottier
Coordonnatrice de projets et de la formation du Barreau de Québec

UNIVERSITÉ LAVAL | Faculté de droit + BARREAU DE QUÉBEC



Me Anne-Marie Laflamme, doyenne de la Faculté de droit de l'Université Laval.


L'honorable Nicholas Kasirer, juge à la Cour suprême du Canada

MEMBRES DU COMITÉ

Me Anne-Marie Laflamme
Doyenne de la Faculté de droit de l'Université Laval

Monsieur Sylvain Lavoie
Agent de recherche et de planification de la Faculté de droit de l'Université Lava

Me Isabelle Poitras
Directrice générale du Barreau de Québec

Madame Julie Trottier
Coordonnatrice de projets et de la formation du Barreau de Québec

COMITÉ DE PROMOTION DES MODES DE PRÉVENTION ET DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Le Comité de promotion des modes de prévention et de règlement des différends du Barreau de Québec a pour mandat de conseiller le Barreau sur les mesures à prendre pour assurer la promotion et l'éducation des membres et de la population quant aux modes privés de règlement des litiges et pour assurer la mise en application des mesures retenues.

En 2020-2021, le Comité a tenu quatre séances plénières et plusieurs rencontres ad hoc. Afin de donner suite à l'élaboration et la publication sur le site Internet du Barreau de Québec du document explicatif intitulé : *Saviez-vous qu'il existe des solutions alternatives à la tenue d'un processus judiciaire?*, le Comité a cherché à en maximiser la diffusion auprès des divers intervenants du milieu de la justice et dans les divers domaines de droit. Ces efforts, conjugués à ceux des partenaires, ont ainsi permis de s'assurer qu'il soit rendu disponible au greffe civil du Palais de justice de Québec dès que la situation liée à la pandémie le permettra.

Ce document, tout comme le projet de mise en demeure que le Comité avait également rédigé en soutien à ce dernier afin d'outiller les avocats dans une démarche d'invitation à la médiation, continue à être utile et ainsi à remplir sa mission première, qui est de promouvoir la médiation. Il sera accessible dans les locaux de l'École du Barreau – centre de Québec.



Par ailleurs, l'intérêt marqué porté au projet de médiation en matière de protection de la jeunesse à la suite de la rencontre de la Grande table de la Jeunesse tenue en 2020 a permis au Comité d'entamer des travaux liés à la rédaction d'un potentiel nouveau projet de protocole de médiation, et ce en collaboration avec plusieurs intervenants de la communauté juridique, et plus particulièrement avec la Direction de la protection de la jeunesse et le ministère de la Justice du Québec. L'implantation de ce service de médiation, offert par des médiateurs accrédités, est envisagée pour cette année.

Finalement, deux comités de travail ont été créés et ont entamé des travaux visant à analyser la possibilité d'élaborer et de mettre en œuvre un protocole de médiation en matière de droit disciplinaire ainsi qu'en matière de droit du logement.

Il est inspirant et profondément motivant de constater l'ampleur de l'engagement et de la motivation des membres du Comité. Parmi eux, nous croyons important de souligner la contribution et l'accompagnement offerts par la directrice générale, M[e] Isabelle Poitras, par la bâtonnière, M[e] Caroline Gagnon, et par la permanence du Barreau de Québec, lesquels sont hautement appréciés et absolument essentiels aux travaux du Comité.

M[e] Anouk Alarie, présidente
La Capitale Groupe Financier inc.



MEMBRES DU COMITÉ

M[e] Anouk Alarie, présidente
La Capitale Groupe Financier inc.
M[e] Audrey Bolduc-Boisvert
Langlois avocats, s.e.n.c.r.l.
M[e] Julie Bouchard
FIQ
M[e] Marie Gagnon
MG Médiation
M[e] Nicolas Gosselin
BCF s.e.n.c.r.l.
M[e] André Langlois
Lévesque Lavoie avocats
M[e] Julie Pamerleau
Stein Monast s.e.n.c.r.l. Avocats
M[e] Sylvia Rizzo
Centre communautaire juridique de Québec
M[e] Caroline Gagnon
Bâtonnière de Québec
M[e] Florence Forest-Bérubé
Représentant, Conseil du Jeune Barreau de Québec

COMITÉ DES AVOCATS(ES) EN ENTREPRISES

Le Comité des avocats et des avocates en entreprise du Barreau de Québec a pour mandat d'être un interlocuteur privilégié des avocats et des avocates qui exercent au sein d'une entreprise dans la région de Québec. Il répertorie et regroupe les avocats et les avocates en entreprise et leur offre l'occasion de faire du réseautage afin d'informer le Barreau de leurs attentes et de leurs besoins.

Le Comité des avocats en entreprise a été remis en place en 2016. Il s'était donné comme objectif d'organiser des formations destinées aux avocats en entreprise et de rassembler cette communauté, qui était peu visible au sein du Barreau de Québec. Cinq ans plus tard, c'est mission accomplie et je remercie tous ceux qui ont contribué à son envol.

Cette année, le Comité a organisé une activité de formation mettant à l'avant-plan Me Raymond Bachand, O.C., Ad. E. Cette discussion coanimée par trois membres du Comité fut un succès. Des sujets très pertinents et d'actualité pour les avocats en entreprise ont été abordés avec beaucoup de franchise.

Le Comité a dû reporter son événement phare *« Pratiquer en entreprise »* en raison de la pandémie de COVID19. Le Comité a choisi de ne pas convertir cette activité en webinaire en raison de son important volet de réseautage. Cet événement aura lieu dès que les circonstances le permettront. Des conférences sur l'éthique et sur la cybersécurité sont prévues.

Le Comité a également accru sa visibilité auprès des étudiants en droit de l'Université Laval pour faire la promotion de la pratique en entreprise. Le Comité a donc produit une vidéo promotionnelle et participé à un groupe de discussion pendant la course au stage.

Le Comité a aussi entamé des discussions avec la Chambre de commerce et d'industrie de Québec pour organiser des formations destinées à des entrepreneurs.

Somme toute, le Comité a maintenu son hyperactivité malgré la pandémie. Le Comité n'est plus en démarrage et c'est avec une quiétude d'esprit que je passerai le flambeau à la nouvelle présidente du Comité, Me Maude Côté (INRS).

Merci à tous les dévoués membres du Comité pour votre temps et vos idées. Merci à Me Isabelle Poitras pour sa confiance et sa complicité lorsque le Comité se veut audacieux. Merci à Julie Trottier de toujours faire tout ce qu'il faut pour que ça fonctionne. Merci à tous les autres employés permanents du Barreau pour leur support.

Me Jérôme Cantin, président
Groupe Volvo (Prévost et Nova Bus)



MEMBRES DU COMITÉ

Me Jérôme Cantin, président
Groupe Volvo (Prévost et Nova Bus)
Me Sarah Audet-Therrien
Weidenbach, Leduc, Pichette
Me Julien Bélanger
Industrielle Alliance
Me Maude Côté
INRS
Me Sébastien Gariépy
Groupe Optel
Me Mélissa Lafond
Syneos Health clinique
Me Marie-Hélène Savard
Ville de L'Ancienne-Lorette
Me Geneviève Piché
Représentante, Conseil du Barreau de Québec
Me Isabelle Desrosiers
Représentante, Conseil du Jeune Barreau de Québec



COMITÉ EUROPE

Le Comité Europe du Barreau de Québec a pour mandat de maintenir des liens significatifs avec les représentants des barreaux européens et de faire des recommandations en ce sens au Conseil du Barreau. Le Comité doit également planifier les mesures à prendre pour atteindre les objectifs du jumelage.

Ce rapport fait état de l'avancement des travaux du Comité Europe du Barreau de Québec, qui vise à maintenir et promouvoir le développement des liens entre le Barreau de Québec et les barreaux de Bordeaux et de Versailles dans le cadre des ententes de jumelage existantes, pour l'année 2020-2021.

Malheureusement, la pandémie et les mesures prises par les différents gouvernements pour enrayer sa propagation ont fortement affecté les activités traditionnelles du Comité, notamment en empêchant la tenue en présentiel des Rentrées judiciaires, en France comme au Québec. Ces événements demeurent des occasions incontournables pour les représentants du Barreau de Québec d'échanger avec leurs confrères et consœurs français et de renforcer les liens existants entre nos Barreaux respectifs.

Les mesures de distanciation et les importantes restrictions aux frontières nous empêchent d'envisager la tenue de rencontres physiques avant un certain temps.

Plusieurs projets demeurent toutefois en cours de préparation, dont l'organisation d'une conférence virtuelle, en partenariat avec le Barreau de Bordeaux, sur les impacts de la pandémie en matière contractuelle et sur l'adaptation de nos pratiques respectives à ce contexte particulier.

En attendant la levée des restrictions et la pleine réouverture des frontières, le Comité axera ses travaux avec ses homologues français sur l'organisation d'événements virtuels, comme la tenue de formations de droit comparé ou d'échanges sur des pratiques professionnelles différentes (des thématiques en droit de l'immobilier et sur la politique de reconnaissance mutuelle des diplômes sont notamment à l'étude), dans un souci constant de présenter du contenu d'intérêt pour les membres de notre Barreau de section.

Enfin, le Comité poursuivra ses discussions avec les représentants des Barreaux de Bordeaux et de Versailles sur des projets d'échanges de stagiaires entre les différents Barreaux, la réussite de cet aspect des jumelages étant naturellement tributaire d'une diminution des restrictions liées à la lutte contre la pandémie.

Me Arnaud Rainfray, président
O'Brien avocats

Barreau de Versailles

Barreau Bordeaux

MEMBRES DU COMITÉ

Me Arnaud Rainfray, président
O'Brien avocats
Me Catherine Claveau, vice-présidente
Cabinet d'avocats Saint-Paul
Me Geneviève Gagné
Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.
Me Vincent Gingras
Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.
Me Lise Malouin
Avocate à la retraite
Me Ariane Leclerc-Fortin
Représentante, Conseil du Barreau de Québec
Me Guillaume Renaud
Représentant du Jeune Barreau de Québec

COMITÉ RAYONNEMENT

Le Comité Rayonnement du Barreau de Québec a pour mandat de diffuser les compétences et les réalisations d'avocats et d'avocates membres de la section de Québec dans l'optique de promouvoir la profession d'avocat, notamment auprès du public et de la communauté juridique.

RAPPORT 2020-2021

L'objectif prioritaire défini par le Comité est de faire en sorte que l'implication sociale et les accomplissements particuliers des membres du Barreau de Québec soient mis en lumière. De plus, le rayonnement des membres de la section de Québec au sein de la communauté juridique est également une priorité pour le Comité, qui met de l'avant leurs accomplissements professionnels.

Le Comité a donc poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment :

- sollicité et analysé plusieurs candidatures afin de mettre en lumière des membres du Barreau de Québec;

- proposé au bâtonnier de Québec des candidatures pour la Médaille du Conseil du Barreau de Québec, laquelle a été décernée à l'occasion de la Rentrée judiciaire virtuelle du 11 septembre dernier à Me Louise Cordeau.

Les premières Étoiles de la profession ont été octroyées en février 2020 et, au moment de la publication du présent Rapport annuel, la deuxième Étoile de la profession aura été décernée.

Notre deuxième Étoile de la profession en inspirera plusieurs. Notre récipiendaire, Me Catherine Jeanne Pelletier, n'a pas hésité à répondre à l'appel à tous du premier ministre Legault pour venir en aide dans les CHSLD du Québec. Avocate en droit criminel, elle s'est activement impliquée en acceptant d'être aide-éducatrice en centre d'hébergement en pleine pandémie. Il était tout à fait naturel de la mettre en lumière afin de lui témoigner notre fierté collective et de souligner son engagement et son implication sociale.

Le Comité Rayonnement poursuit ses activités, et nous invitons la communauté juridique à nous faire part de l'implication ou des réalisations de membres de notre communauté, ou de groupes de membres, qui apportent un soutien à leurs prochains ou qui font briller la profession dans un contexte particulier. Les implications et réalisations peuvent être de toute nature. Nous sommes toujours à la recherche de profils à mettre en lumière.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité ainsi que les membres de la permanence du Barreau de Québec pour leur soutien et leurs contributions. Leur engagement et leurs efforts sont essentiels à la réalisation de notre mandat.

Je profite de l'occasion pour souligner la précieuse contribution de Me Isabelle Poitras et de Mme Marie-Catherine Leblanc et Mme Mélanie Gagnon du Barreau de Québec aux activités du Comité et pour les remercier.

Me Esther Houle, présidente
Mouvement Desjardins



Récipiendaires

2019 - 2020	Me Sanjin Hadzimuratovic Me René Roy Me Maude Samson
2020-2021	Me Catherine Jeanne Pelletier

MEMBRES DU COMITÉ

Me Esther Houle, présidente
Mouvement Desjardins
Me Mathieu Arvisais
MCE
Me Ariane-Sophie Blais
Langlois
Me Marie-Josée Couture
VSAD
Me Pierre Duquette
Norton Rose
Me Justine Perron
SPTAQ
Me Jean-François Pichette
Intact Assurance
Me Samuel Massicotte
Représentant, Conseil du Barreau de Québec
Me Aurélie-Zia Gakwaya
Représentante, Conseil du Jeune Barreau de Québec

COMITÉ SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES

Le Comité sur l'intégration des technologies a, au même titre que les autres intervenants de l'administration de la justice, subi une transformation numérique et adapté ses activités depuis la mi-mars 2020.

Ses membres ont participé et contribué à différents projets amorcés dans le contexte de la pandémie de COVID19, notamment:

- un test visant à évaluer le fonctionnement d'une application de visioconférence de façon à valider son adéquation avec les besoins immédiats des tribunaux;
- la mise en place du comité de crise au printemps 2020.
- l'élaboration d'un document de référence sur les outils technologiques accessibles aux membres afin de virtualiser la pratique professionnelle.
- l'élaboration de lignes directrices pour la tenue d'interrogatoire par l'entremise d'application de visioconférence.
- plusieurs formations conjointes avec la Cour supérieure sur l'utilisation de la plateforme Teams aux fins de la tenue d'audiences virtuelles et sur les meilleures pratiques de l'avocat à l'ère numérique.
- une collaboration serrée avec le Comité sur la formation dans le but d'élaborer et d'offrir une série de formations pratiques sur l'intégration des TI dans la pratique.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité ainsi que la permanence du Barreau de Québec pour leur soutien et leurs nombreuses contributions dans le cadre de nos activités. Leur engagement et leurs efforts sont essentiels à la réalisation de nos projets.

Me Jean-François De Rico, président
KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Le mandat du Comité sur l'intégration des technologies du Barreau de Québec compte plusieurs volets:

- Réaffirmer que le Barreau de Québec est un partenaire de premier plan dans le domaine des technologies appliquées au milieu juridique
- Mettre en œuvre et promouvoir des projets concrets visant à intégrer les nouvelles technologies à la pratique du droit et à l'administration de la justice, et collaborer à ces projets.
- Consulter et concerter les milieux judiciaire et technologique afin d'identifier des projets prometteurs s'appuyant sur des recherches, des études et des projets existants.
- Partager ses expériences avec les autres sections afin que chacune, si elle le souhaite, puisse les mettre en application dans sa propre région.



MEMBRES DU COMITÉ

Me Jean-François De Rico, président
KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Me François Bélanger
Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.
Me Marjorie Forgues
Ministère de la Justice (SMSJRT)

L'honorable Scott Hughes
Juge en chef associé de la Cour du Québec
Me Marie-Christine Robert
Sous-ministériat des affaires juridiques (SMAJ)
Me Alexandra Roy Savard
Sous-ministériat des affaires juridiques (SMAJ)

L'honorable Clément Samson
Juge à la Cour supérieure du Québec
Me Valérie Savard
Gravel Bernier Vaillancourt

Me Elif Oral
Représentant, Conseil du Barreau de Québec
Me Antoine Sarrazin Bourgoin
Représentant, Conseil du Jeune Barreau de Québec

COMITÉ SUR LA CONCILIATION TRAVAIL-VIE PERSONNELLE

Le Comité sur la conciliation travail-vie personnelle a pour mandat de conseiller le Barreau sur les questions touchant la conciliation travail-vie personnelle. Plus particulièrement, son mandat est d'identifier les difficultés que posent la conciliation travail-vie personnelle et la pratique du métier d'avocat. Pour ce faire, le comité recense et analyse les meilleures pratiques de travail-vie personnelle, assure une veille des connaissances en cette matière ainsi que sur les besoins et les attentes de ses membres, en plus de réaliser des activités d'informations quant à l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle.

J'en suis à ma dernière année de mandat et j'ai l'intime conviction que ma successeure, Me Audrey Létourneau, saura pousser ce Comité encore plus loin et surtout aborder des thématiques qui feront la promotion de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle.

L'année 2020-2021 a été teintée par la pandémie mondiale de COVID-19. Nous avons dû poursuivre les discussions que nous avions entreprises dans les années passées pour nous projeter à un autre niveau. Même la tenue des Comités a été adaptée et rendue possible grâce à l'utilisation de Microsoft Teams.

L'an dernier, nous avions notamment abordé les thèmes du télétravail et de l'amélioration des outils technologiques. Avons-nous été visionnaires, ou même prophètes de malheur? Nul ne le sait, mais ces grandes thématiques nous ont permis d'appuyer les travaux du Comité sur des bases solides cette année.

Comme l'an dernier, nous nous sommes beaucoup préoccupés de la santé mentale des avocats et des avocates. La pandémie a exercé une telle pression sur les personnes qu'il nous fallait agir pour faire changer les choses. La ligne entre le travail et la vie personnelle devenait de plus en plus mince.

C'est en misant sur ces solides fondations que nous avons organisé une formation qui sera présentée au printemps 2021 sous la forme d'une discussion avec trois avocates et qui abordera le sujet suivant :

« Avec la pandémie, le travail à distance est devenu la norme et non plus l'exception. La crise a permis d'accélérer l'implantation du télétravail au sein de la communauté juridique, un sujet qui était déjà au centre des discussions depuis quelques années, comme dans bien d'autres domaines d'ailleurs. Après cette crise, quels enseignements en tirerons-nous?

Les panélistes aborderont notamment les thématiques suivantes :
- mettre ses limites par rapport au travail à distance;
- la détresse psychologique;
- les enfants et la prestation de travail;
- les différentes prestations de travail. »

Comme je le mentionnais précédemment, le télétravail a estompé la limite entre la vie personnelle et la vie professionnelle, à un point tel que le niveau de détresse psychologique a atteint des sommets. En collaboration avec la bâtonnière de Québec, Me Caroline Gagnon, Me Samuel Massicotte et Me Audrey Létourneau, nous avons créé le « Défi… On décroche 2021 » qui se voulait une mesure pour permettre aux avocats et avocates de se donner le droit de reprendre leur vie personnelle en main. Toutefois, ce défi ne durait que 28 jours, alors il faut offrir encore plus d'outils aux professionnels du droit pour favoriser la conciliation travail et vie personnelle.

Au moment d'écrire ces lignes, nous nous préparons à offrir une formation sur le « Droit à la déconnexion » qui, nous l'espérons, pourra être offerte à l'automne 2021.

Finalement, comme les membres du Comité le demandaient l'an dernier, il est primordial que des changements s'opèrent à brève échéance, et ce sont là des objectifs que la pandémie nous permettra d'atteindre, comme quoi il y a du bon à tirer de chaque malheur.

L'implantation du télétravail a permis une évolution fulgurante des façons de faire du monde du travail. Les craintes relatives à la productivité se sont envolées. Ce qui était impossible hier est devenu la norme aujourd'hui. Maintenant que les outils technologiques nous permettent de travailler à distance et que les gens se sont adaptés, il ne reste aux avocats et aux avocates qu'à bien définir la ligne entre le travail et la vie personnelle pour poursuivre sur la lancée de l'efficience et du professionnalisme qui a caractérisé la dernière année.



Me Frédéric Lavigne, président
Université Laval

MEMBRES DU COMITÉ

Me Frédéric Lavigne, président
Université Laval
Me Caroline Baillargé
Caroline Baillairgé, avocate
Me Isabelle Gobeil
Centre communautaire juridique de Québec
Me Geneviève Lajoie
Geneviève Lajoie, avocate
Me Audrey Létourneau
LLB Avocats s.e.n.c.r.l.
Me Alexia-Laure Martel-St-Gelais
Barreau du Québec
Me Sylvie Pigeon
Autorité des marchés financiers
Me Marie-Eve Paré
Représentante, Conseil du Barreau de Québec
Me Chloé Fauchon
Représentante, Conseil du Jeune Barreau de Québec



COMITÉ SUR LA FORMATION

Le Comité sur la formation du Barreau de Québec a pour mandat d'organiser des activités de formation variées au bénéfice des membres. Ces activités de formation doivent être complémentaires à celles déjà offertes par les divers comités permanents du Barreau de Québec.

L'année 2020-2021 a été marquée par la COVID-19, mais d'un point de vue juridique, la pandémie a été l'amorce à vitesse accélérée d'une transformation fondamentale du système de justice. Par la nature même de son mandat, le Comité sur la formation a dû s'adapter à cette nouvelle réalité qui a généré de nouveaux défis pour les praticiens, notamment sur le plan technologique, afin qu'ils puissent continuer de servir leurs clients. Alors que le Comité avait déjà un programme bien rempli pour l'année à venir, nous avons dû faire demi-tour afin d'offrir de la formation adaptée à ces nouveaux besoins, entre autres en créant des capsules vidéo à saveur technologique qui seront bientôt disponibles sur le Web. De plus, nous avons offert 13 formations midi virtuelles sur des sujets variés, des attentes de la magistrature en cette période inédite à la fiscalité, en passant par la prévention du suicide.

Je tiens donc à remercier tous les formateurs qui ont prêté main-forte au Comité et qui ont accepté de partager leur expertise, surtout en cette période particulière pendant laquelle tous ont dû faire preuve d'une grande résilience et d'une capacité d'adaptation hors du commun. Il s'agit d'un aspect essentiel de la pérennité de notre profession.

L'année 2021 met donc un terme à une période de formation de deux ans entamée en 2019, et nous amorçons une prochaine période en prévision de laquelle plusieurs projets sont déjà sur la table. La 23e édition de la Conférence des juristes de l'État a dû être annulée à l'automne 2020 en raison de la pandémie, mais elle fera peau neuve au printemps 2022 sous un autre format. Les sujets seront encore une fois triés sur le volet, mais je laisserai au Comité responsable de cet événement le plaisir de vous en dévoiler la teneur. Je vous annonce également que la Tournée de la bâtonnière sera reprise dès l'automne 2021, sous une forme virtuelle ou hybride, de façon à maximiser son accessibilité au plus grand nombre.

Malgré l'aspect virtuel grandissant de notre travail, surtout au cours de la dernière année, je tiens à souligner que l'organisation de toutes ces formations ne découle ultimement pas de la technologie, mais bien du travail dédié des employés du Barreau de Québec qui soutiennent le Comité dans ses activités. Le Comité transmet donc ses sincères remerciements à tous les membres de la permanence, dont Mme Julie Trottier, coordonnatrice à la formation, et Mme Mélanie Gagnon, responsable des services aux membres.

Me Geneviève Baillargeon Bouchard, présidente
McCarthy Tétrault

981 HEURES DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE ONT ÉTÉ DISPENSÉES

654 MEMBRES ONT BÉNÉFICIÉ DES FORMATIONS DU BARREAU

28 FORMATEURS ONT CONTRIBUÉ À L'OFFRE DE FORMATIONS

13 FORMATIONS GRATUITES EN FORMULE VIRTUELLE MIDI ONT ÉTÉ ORGANISÉES

MEMBRES DU COMITÉ

Me Geneviève Baillargeon-Bouchard, présidente
McCarthy Tétrault
Me Véronique Boucher
Ministère de la Justice (SMSJRT)
Me Syltiane Isabelle Goulet
Sous-ministériat des affaires juridiques (SMAJ)
Me Valérie Jordi
Norda Stelo Inc.
Me Annie-Pier Labrie
BTLP Avocats
Me Victoria Lemieux Brown
Langlois avocats, s.e.n.c.r.l.
Me Véronique Parent
Mercier Morin avocats inc.
Me Marie Vézina
CIUSS Chaudière-Appalaches
Me Elif Oral
Représentante, Conseil du Barreau de Québec
Me Isabelle Desrosiers
Représentante, Conseil du Jeune Barreau de Québec

EN LIAISON AVEC LE COMITÉ SUR LA FORMATION

COMITÉ SUR LA CONFÉRENCE DES JURISTES DE L'ÉTAT

Fort du succès de l'édition 2019 de la Conférence des juristes de l'État, le sous-comité s'est rapidement remis au travail avec comme ambitieux objectif d'en tenir l'édition suivante en octobre 2020. La programmation était bien entamée, nous avions communiqué avec des conférenciers et nous avions élaboré divers sujets lorsque nous avons été complètement bousculés par la pandémie; nous avons dû prendre la décision de remettre la tenue de la 23e édition au printemps 2021, édition qui serait ensuite remise au printemps 2022.

Profitant de cette année de jachère, la Conférence a pu procéder à une refonte de son site Web. On y retrouve notamment l'actualité de la Conférence, des renseignements sur les événements à venir, les archives des éditions antérieures et les nombreux textes produits par les conférenciers au fil du temps, qui sont toujours de grande qualité. Je vous invite à aller le consulter au https://www.conferencedesjuristes.gouv.qc.ca/.

En attendant le retour des beaux jours, le sous-comité s'est donné comme mission de trouver une façon de faire vivre la Conférence des juristes de l'État autrement. Un événement est en préparation pour septembre prochain; cet événement constituera une occasion de procéder à un brassage d'idées dans un contexte où, notamment, le rôle des institutions démocratiques et des acteurs qui y participent est constamment remis en question.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'impliquent dans la Conférence et qui ont gardé la flamme malgré le contexte actuel difficile : mes amis et collègues du sous-comité, les membres du Comité sur la formation, les membres de la permanence du Barreau de Québec, Me Isabelle Poitras, directrice générale du Barreau, Me Caroline Gagnon, bâtonnière, et l'équipe de la Faculté de droit, dont Me Anne-Marie Laflamme, doyenne de la Faculté de droit et membre du Conseil du Barreau de Québec. L'implication et l'enthousiasme de toutes ces personnes pour la Conférence m'épatent et me ravissent. Cela me donne une confiance certaine pour la suite.

En attendant de nous retrouver en personne, soyez assurés que le sous-comité demeure à l'affût des sujets qui pourraient être abordés lors de la prochaine édition de la Conférence des juristes de l'État et continue à travailler sur sa programmation. Il nous reste à espérer que cet événement incontournable puisse bien se tenir au printemps 2022. D'ici là, nous nous donnons rendez-vous en septembre prochain!

Me Syltiane I. Goulet, présidente
Direction des affaires juridiques
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



MEMBRES DU COMITÉ

Me Syltiane I. Goulet, présidente
Direction des affaires juridiques
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Me Brigitte Bussières
Direction du droit constitutionnel et autochtone
Ministère de la Justice

Me Jean-Vincent Lacroix
Direction du droit constitutionnel et autochtone
Ministère de la Justice du Québec

Me Hugo Moisan
Direction des affaires juridiques
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Me Marie-Eve Paré
Direction du droit administratif et des affaires juridiques
Ministère de la Justice du Québec

Me Marie-Claude Parent
Direction des affaires juridiques – Sécurité publique
Ministère de la Justice du Québec

Me Patrick Taillon
Professeur titulaire à l'Université Laval

Me Mathieu Trépanier
Coordonnateur – Formation et projets de développement
Direction de l'administration et du soutien au réseau
Direction générale des affaires juridiques et de l'accès à la justice
Ministère de la Justice du Québec

Me Sheila York
Société de l'assurance automobile du Québec

Me Caroline Gagnon
Bâtonnière de Québec

Me Isabelle Poitras
Directrice générale du Barreau de Québec

Mme Julie Trottier
Coordonnatrice de projets et de la formation du Barreau de Québec

COMITÉ SUR LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Le Comité sur la justice administrative du Barreau de Québec a pour mandat de conseiller le Barreau sur les questions relatives à la justice administrative. Il est l'interlocuteur privilégié entre les membres du Barreau qui pratiquent devant les tribunaux administratifs et les tribunaux administratifs eux-mêmes. Enfin, il a pour mandat de favoriser le rapprochement entre ces deux groupes par le développement de relations suivies.

L'année 2020-2021 a été marquée par la crise sanitaire mondiale. Cet événement a mis à l'épreuve la capacité d'adaptation des avocats membres du Barreau de Québec et, notamment, celle des tribunaux administratifs. Cette année en aura été une de défis, de recherche de solutions en accéléré, de développement et d'appropriation de nouveaux outils de travail.

Pour le Comité sur la justice administrative, cette année aura été, malgré tout, riche en discussions, en rencontres et en échanges grâce aux moyens technologiques.

Tout d'abord, le Comité a accueilli trois nouveaux membres et a souligné le retour de congé de maternité d'une collègue. En contrepartie, des membres nous ont quittés. Nous profitons de cette occasion pour saluer et remercier les nouveaux et les anciens pour leur généreuse collaboration et leur contribution au bon travail du Comité.

Dans la foulée des années précédentes, le Comité a continué sa tournée des tribunaux administratifs qu'il n'avait pas encore approchés par le passé. Le programme du Comité en 2020-2021 a été bien rempli. En effet, nous avons eu le plaisir de recevoir le président de la Commission municipale du Québec, Me Jean-Philippe Marois. Au cours des prochains jours, nous rencontrerons également la présidente de la Commission de la fonction publique, Me Hélène Fréchette, la présidente de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, Me Ginette Bureau, et le président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, Me Stéphane Labrie.

Par ailleurs, les activités du Comité ne se sont pas limitées à ces rencontres virtuelles. Nous avons correspondu avec les représentants des tribunaux administratifs mieux connus du Comité, soit Me Lucie Nadeau, présidente du Tribunal administratif du Québec, Me Patrick Simard, président du Tribunal administratif du logement, et Me Diane Poitras, présidente de la Commission de l'accès à l'information.

Nous remercions chaleureusement tous les présidents et les présidentes des tribunaux administratifs pour la célérité avec laquelle ils ont donné suite aux sollicitations du Comité, leur disponibilité, leur ouverture d'esprit et leur collaboration. Le Comité est privilégié d'agir comme intermédiaire entre les membres du Barreau de Québec et les différents acteurs en matière de justice administrative.

Au cours de l'année 2020-2021, le Comité aura donc tenu sept rencontres, soit quatre avec les présidents d'organismes et de tribunaux administratifs et trois réunions régulières.

Le Comité mettra à la disposition des membres du Barreau de Québec trois formations gratuites dans les mois à venir. Ces activités seront prises en compte pour les années de référence 2021-2023 du Barreau du Québec.

Voici les formations offertes :

- Tribunal administratif du Québec : 21 avril 2021
- Comité de la déontologie policière : 26 mai 2021
- Commission municipale du Québec : 31 mai 2021

En 2021-2022, le Comité organisera des rencontres avec des tribunaux administratifs qu'il n'a pas encore reçus à ce jour. Ces rencontres nous permettent d'en apprendre davantage sur leur mission, sur leur fonctionnement, sur leur champ d'action ainsi que sur les textes législatifs applicables. Par le biais des formations qu'il offre, le Comité désire partager ces connaissances avec les membres du Barreau de Québec. Le Comité espère également poursuivre ses échanges constructifs avec les tribunaux administratifs, y compris pour discuter des besoins des membres du Barreau de Québec, le cas échéant.

Pour ma part, il s'agit de la rédaction de mon dernier rapport annuel à titre de présidente et de ma dernière année au sein du Comité. Je vous remercie tous pour votre soutien, votre aide et votre esprit d'équipe pendant toutes ces années.

Comme à l'habitude, le Comité demeure toujours disponible pour toute suggestion ou tout commentaire. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Me Elise Lavoie-Talbot, présidente
SAAQ



MEMBRES DU COMITÉ

Me Elise Lavoie-Talbot, présidente
SAAQ
Me Florence Boucher-Cossette
Dumas Gagné Théberge avocats
Me Marie-Christine Côté
Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.
Me Laurence Dery
Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Me Marily Huard-Larivière
Pineault Avocats CNESST
Me Marco Lavoie
Lévesque Lavoie Avocats inc.
Me Annie-Renée Packwoo
Société d'habitation du Québec
Me Ève St-hilaire
Novo avocats
Me Jean-Vincent Lacroix
Représentant, Conseil du Barreau de Québec
Me Marc-Antoine Patenaude
Représentante, Conseil du Jeune Barreau de Québec

COMITÉ SUR LES SERVICES À LA POPULATION

Le Comité sur les services à la population du Barreau de Québec a pour mandat d'identifier et de promouvoir, au nom du Barreau de Québec, des activités d'information et de soutien juridique au bénéfice de la population de la section de Québec. Il conseille le Barreau sur les mesures à prendre pour mieux faire connaître le rôle et les fonctions de l'avocat. Une attention particulière est notamment accordée à la clientèle suivante : les jeunes du secondaire, les personnes aînées, les membres des communautés culturelles et les associations ou groupes communautaires.

Le Comité sur les services à la population s'investit dans des projets qui visent à répondre aux demandes et aux besoins de la communauté. Un des principaux objectifs de cet investissement est de fournir de l'aide aux personnes les plus vulnérables de la communauté en mettant de l'avant les outils, la contribution, les références et l'expertise juridique des membres du Barreau de Québec.

Durant l'exercice 2020, malgré la pandémie que nous vivons actuellement, les membres du Comité ont travaillé sur plusieurs projets adaptés à la situation dont :

- la préparation d'une conférence virtuelle portant sur le consentement en matière sexuelle qui vise les écoles secondaires et les centres jeunesses de la région de Québec. L'objectif de cette conférence est d'éclairer les adolescents sur certaines questions juridiques qu'ils peuvent avoir en lien avec les crimes de nature sexuelle. Elle sera donnée par des avocates de la section en 2021;

- les membres du Comité ont collaboré avec l'organisme Moisson Québec, qui est une banque alimentaire alternative qui lutte contre la pauvreté dans la région de Québec. Nos bénévoles se sont impliqués dans la réalisation de paniers de Noël;

- un nouveau projet a vu le jour grâce à l'idée de l'un de nos membres : des capsules d'information juridique visant à répondre à certaines questions fréquentes des justiciables en lien avec la pandémie de COVID-19. Les toutes premières capsules vidéo seront diffusées au cours des prochaines semaines sur les différentes plateformes Web du Barreau de Québec et du Jeune Barreau de Québec. Le projet se poursuivra l'an prochain et sera adapté aux sujets d'actualité. Si vous souhaitez y participer, nous vous invitons à contacter dès à présent Mme Marie-Catherine Leblanc, responsable des communications au Barreau de Québec (communications@barreaudequebec.ca | 418-529-0301, poste 26).

En conclusion, le Comité est très actif et est motivé à mettre sur pied des projets adaptés aux besoins de la population de la région de Québec. Les membres du Comité sont très impliqués et ils ont à cœur de s'adapter pour poursuivre leur mission d'entraide. Pour ce faire, nous devons mettre à contribution plusieurs intervenants du milieu judiciaire et nous tenons à les remercier, ainsi que toutes les personnes œuvrant au sein du Barreau de Québec.

Me Nathalie Leroux, présidente
Directeur des poursuites criminelles et pénales



MEMBRES DU COMITÉ

Me Nathalie Leroux, présidente
Directeur des poursuites criminelles et pénales
Me Geneviève Gosselin
Ministère de la Justice
Me Jean-François Labadie
L2 Avocats inc.

Me France Ménard
France Ménard avocate
Me Stéphanie Pelletier-Quirion
Bédard Poulin Avocats

Me Louise Plamondon
Ministère de la Justice
Me Kim Verret
Aide juridique Charlesbourg

Me Stéphane Lavoie
Représentante, Conseil du Barreau de Québec
Me Gabriel Dumais
Représentant, Conseil du Jeune Barreau de Québec

COMITÉ SUR LES SERVICES DE GARDE ET DE RÉFÉRENCE

Le Comité sur les services de garde et de référence du Barreau de Québec a pour mandat de veiller au respect des politiques administratives du Service de référence et du Service de garde en protection de la jeunesse.

Le Comité peut également proposer des modifications aux politiques du Barreau de Québec, de même que des idées pour promouvoir ses services auprès de la population. De plus, le Comité assure la liaison avec les différents intervenants, notamment la Direction de la protection de la jeunesse, l'aide juridique et le Barreau du Québec (qui administre le service de garde en matière criminelle).

Les membres du Comité sur les services de garde et de référence se sont réunis virtuellement à une occasion à ce jour. Une seconde réunion est prévue d'ici le début de la saison estivale. De nombreux échanges ont également eu lieu entre la soussignée et Mme Mélanie Gagnon afin de faire progresser certains dossiers.

Service de garde en matière jeunesse

Un communiqué a été rédigé et transmis aux avocats œuvrant en droit de la jeunesse dans le but de réviser certaines règles applicables à ce service, dont l'usage exclusif du local réservé à l'avocat de garde afin d'assurer de la confidentialité des échanges entre celui-ci et son client, en plus de rendre l'expérience meilleure.

Par ailleurs, la politique relative à ce service fera sous peu l'objet d'une révision afin d'assurer que les membres inscrits à ce service de garde sont suffisamment expérimentés dans le domaine, compte tenu de la vulnérabilité de la clientèle desservie. Enfin, les avocats qui travaillent en droit de la jeunesse pourront dorénavant bénéficier de lois annotées pertinentes disponibles au local du Barreau de Québec afin de faciliter leur travail.

Service de garde en matière criminelle

Plusieurs membres de ce service de garde ont soulevé certains irritants, notamment quant au nombre d'appels reçus et à la provenance de ces appels. Notre principal objectif, cette année, était de bonifier le système actuel, qui est chapeauté par le Barreau du Québec. De concert avec l'Association des avocats et avocates de la défense du Québec (AQAAD), plusieurs réunions ont eu lieu afin d'améliorer le service offert pour le citoyen, par le criminaliste.

Par ailleurs, nous avons recommandé au Barreau de Québec l'ajout de plusieurs jeunes avocats au cours de l'année afin qu'ils puissent participer à ce service de garde.

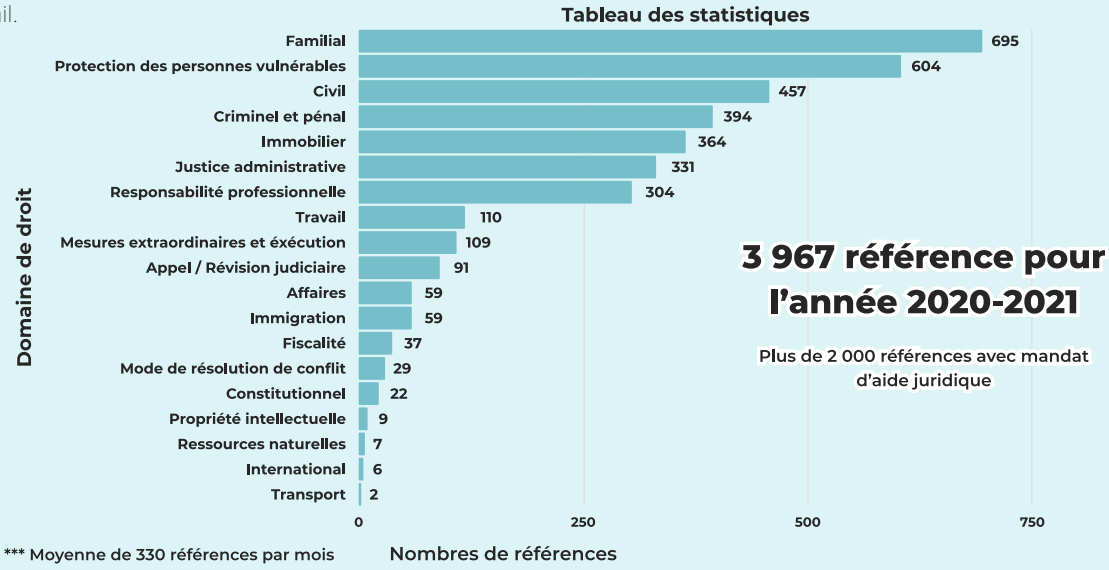
Service de référence

Le coût actuel de ce service suscite des interrogations chez les membres du Comité.

Les statistiques exposées ci-après démontrent tant la nécessité de ce service (« le besoin ») pour notre communauté que la grande contribution des avocats à la réussite de celui-ci.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement les membres de ce Comité pour leur apport, ainsi que Me Isabelle Poitras, directrice générale du Barreau de Québec, pour son soutien indéfectible. Je tiens également à souligner l'apport considérable de Mme Mélanie Gagnon et des responsables du service de référence à la gestion quotidienne de ces trois services. Avant de clore mon mandat à titre de présidente de ce Comité, je me permets aussi de souligner la générosité ET le dévouement de chaque avocat inscrit à ces services aux citoyens, sans qui rien de tout cela ne serait possible. M-E-R-C-I!

Me Caroline Gravel, présidente
Dubé Gravel, Avocats



*** Moyenne de 330 références par mois

MEMBRES DU COMITÉ

Me Caroline Gravel, présidente
Dubé Gravel, Avocats
Me Anaïs Bernier
CISSS de Chaudière-Appalaches
Me Léonie Côté
Garnier Ouellette avocats
Me Mylène Leblanc Lacombe
Me Mylène Leblanc L., avocate
Me Macha Ouellet Bernatchez
Macha Ouellet-Bernatchez Avocate
Me Marie-Laurence Spain
Roy et Charbonneau avocats
Me Ariane Gagnon-Rocques
Représentante, Conseil du Barreau de Québec
Me Marie-Élaine Poulin
Représentante, Conseil du Jeune Barreau de Québec



LA RENTRÉE JUDICIAIRE VIRTUELLE

11 SEPTEMBRE 2020

LA RENTRÉE JUDICIAIRE VIRTUELLE DU BARREAU DE QUÉBEC 11 SEPTEMBRE 2020

De gauche à droite
L'honorable Lucie Rondeau, juge en chef de la Cour du Québec, Me Anne-Marie Laflamme, doyenne de la Faculté de droit de l'Université Laval, L'honorable Catherine La Rosa, juge en chef associée de la Cour supérieure du Québec, L'honorable Louis Riverin, juge à la Cour du Québec, Me Caroline Gagnon, bâtonnière de Québec, Me Ariane Leclerc-Fortin, présidente du Jeune Barreau de Québec, L'honorable Manon Savard, juge en chef du Québec, Me Claude Thibault, animatrice.

Absent sur la photo : Me Paul-Matthieu Grondin, bâtonnier du Québec.



LA RENTRÉE JUDICIAIRE VIRTUELLE DU BARREAU DE QUÉBEC 11 SEPTEMBRE 2020



L'équipe technique





L'honorable Louis Riverin, juge à la Cour du Québec et Me Paul-Matthieu Grondin, bâtonnier du Québec.

LA RENTRÉE JUDICIAIRE VIRTUELLE DU BARREAU DE QUÉBEC 11 SEPTEMBRE 2020



L'honorable Manon Savard, juge en chef du Québec



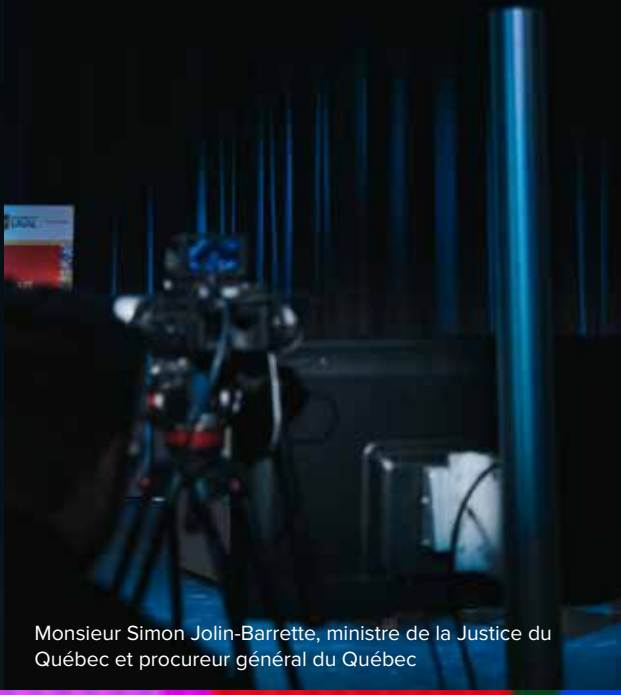


L'honorable Catherine La Rosa, juge en chef associée de la Cour supérieure du Québec



L'honorable David Lametti, ministre de la Justice du Canada et procureur général du Canada





Monsieur Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice du Québec et procureur général du Québec

LA RENTRÉE JUDICIAIRE VIRTUELLE DU BARREAU DE QUÉBEC 11 SEPTEMBRE 2020



L'honorable Lucie Rondeau, juge en chef de la Cour du Québec



Me Paul-Matthieu Grondin, bâtonnier du Québec



L'honorable Louis Riverin, juge à la Cour du Québec



Me Caroline Gagnon, bâtonnière de Québec



Me Ariane Leclerc-Fortin, présidente du Jeune Barreau de Québec



Me Claude Thibault, animatrice

Remerciements

La Rentrée judiciaire virtuelle a été un franc succès grâce à tous nos collaborateurs et participants. Elle est le résultat d'une somme d'efforts et de persévérance !

Nous souhaitons souligner la précieuse collaboration de la Faculté de droit de l'Université Laval, et plus particulièrement, la doyenne M[e] Anne-Marie Laflamme, monsieur Sylvain Lavoie, agent de recherche et de planification et madame Mary-Michèle Pelletier, agente de secrétariat.

Nous souhaitons également remercier monsieur François Bélanger et toute l'équipe de Sonoptik ainsi que monsieur Marc-André Brazeau, directeur de projets chez Agora Opus3. Ils sont sus particulièrement bien nous épauler dans la réalisation de notre premier évènement virtuel d'envergure !

Merci aux collaborateurs de la Rentrée judiciaire virtuelle 2021 :

Faculté de droit de l'Université Laval
CAIJ
Jurisconcept
Financière des avocates et avocats
BZ Inc.
Médicassurance
Piché Olivier Benoît, sténographes
Desjardins, Caisse de Québec
Étude Coulombe Dubé



DISTINCTIONS



RÉCIPIENDAIRE DE LA MÉDAILLE DU BARREAU DE QUÉBEC

« Me Louise Cordeau est une femme d'exception, une leader, qui, tout au long de sa carrière qu'elle-même qualifie d'atypique, a été motivée par la passion, l'excellence et le rayonnement qu'elle donne aux organisations qu'elle dirige. Diplômée en relations industrielles et en droit de l'Université Laval, elle est membre du Barreau du Québec depuis 1986. Toutes ses activités ont été accompagnées par de nombreux engagements sur le plan social. La philanthropie fait partie intégrante de son « ADN ». Mentionnons la fondation d'une école primaire « La petite académie » qui célèbre cette année ses 30 ans d'existence, la création de « Québec ville en rose » en plus de nombreux engagements à titre de présidente ou de membre de conseils d'administration. Ses conférences, souvent sollicitées, sont inspirantes. Elle accompagne de nombreuses jeunes femmes dans le développement de leur carrière. »

Me Louise Cordeau, récipiendaire de la Médaille du Barreau de Québec

RÉCIPIENDAIRE DE LA MÉDAILLE DU CONSEIL DU BARREAU DE QUÉBEC

La médaille du Conseil du Barreau de Québec est remise à un membre de la communauté juridique pour l'un ou l'autre des motifs suivants :

1. Pour honorer une personne qui s'est signalée par sa contribution aux intérêts de la justice ou pour sa contribution à la section;

2. Pour honorer un membre de la communauté juridique de la section qui a atteint 50, 60 ou 70 ans d'inscription au Tableau de l'Ordre;

3. Pour honorer un membre d'une communauté juridique étrangère;

4. Pour tout autre motif jugé pertinent par le Conseil.

Me Maryse Carré, ancienne bâtonnière, reçoit cette distinction pour son implication au sein de la section en tant que bâtonnière de Québec de 2017 à 2019.



RÉCIPIENDAIRES DE LA MÉDAILLE DU CONSEIL POUR SOULIGNER LEUR 50e ANNIVERSAIRE D'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE


Me André Bergevin


Me Lionel Bernier


Me Jean Brisset des Nos


Me Michel Chabot


Me Jacques Deslauriers


Me Gervais Labrecque


Me André Mignault


Me Paul Monty


Me Pierre Pelletier


Me Georges Smith

RÉCIPIENDAIRES DE LA MÉDAILLE DU CONSEIL POUR SOULIGNER LEUR 60e ANNIVERSAIRE D'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE


Me Jacques Philippon


Me Claude Belleau

RÉCIPIENDAIRE DE L'ÉTOILE DE LA PROFESSION

Le Comité rayonnement a comme objectif de faire en sorte que l'implication sociale et les accomplissements particuliers de membres du Barreau de Québec soient mis en lumière. En ce sens, le Comité remet annuellement l'Étoile de la profession à un avocat de la section qui s'est impliqué dans différents domaines.

Avocate en droit criminel, M^e^ Pelletier, s'est activement impliquée dans sa communauté en acceptant d'être aide-éducatrice au Centre d'hébergement St-Jean-Eudes en pleine pandémie.

M^e^ Catherine Jeanne Pelletier,
récipiendaire du 2^ième^ rayonnement de l'Étoile de la profession



APPUIS FINANCIERS ET PARTENAIRES

Le Barreau de Québec appuie les partenaires, organisations et événements suivants

- Association du Barreau canadien
- Avocats sans frontières Canada
- Chambre de commerce et d'industrie de Québec
- École du Barreau – Centre de Québec
- Éducaloi
- Faculté de droit de l'Université Laval
- L'Association des avocats de la défense de Québec
- L'Association des familialistes de Québec
- La Conférence annuelle Claire L'Heureux-Dubé
- La Faculté de droit de l'Université McGill – Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault
- Le Collège Bart
- Le Jeune Barreau de Québec
- ProBono Québec

MERCI À NOS PARTENAIRES

PARTENAIRES MAJEUR

CAIJ

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté de droit

PARTENAIRES OR

Juris Concept
Solutions de gestion pour avocats

PARTENAIRES ARGENT

FINANCIÈRE DES AVOCATES ET AVOCATS

bz TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION & DES COMMUNICATIONS POUR LA PME

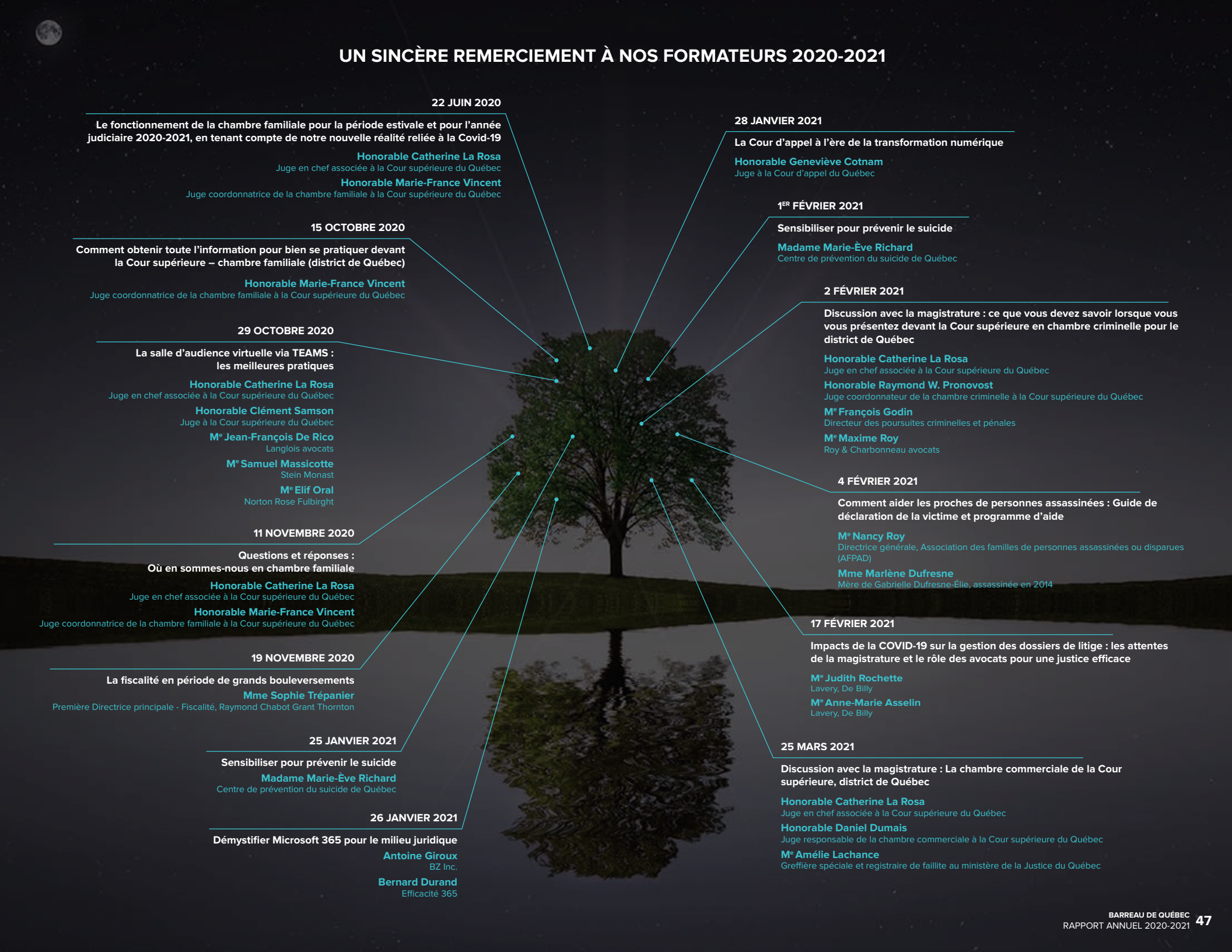
Desjardins
Caisse de Québec

Étude Coulombe Dubé
HUISSIERS DE JUSTICE
Gagnon Sénéchal Coulombe

POB
STÉNOGRAPHES OFFICIELS

médicassurance

UN SINCÈRE REMERCIEMENT À NOS FORMATEURS 2020-2021



22 JUIN 2020

Le fonctionnement de la chambre familiale pour la période estivale et pour l'année judiciaire 2020-2021, en tenant compte de notre nouvelle réalité reliée à la Covid-19

Honorable Catherine La Rosa
Juge en chef associée à la Cour supérieure du Québec

Honorable Marie-France Vincent
Juge coordonnatrice de la chambre familiale à la Cour supérieure du Québec

15 OCTOBRE 2020

Comment obtenir toute l'information pour bien se pratiquer devant la Cour supérieure – chambre familiale (district de Québec)

Honorable Marie-France Vincent
Juge coordonnatrice de la chambre familiale à la Cour supérieure du Québec

29 OCTOBRE 2020

La salle d'audience virtuelle via TEAMS : les meilleures pratiques

Honorable Catherine La Rosa
Juge en chef associée à la Cour supérieure du Québec

Honorable Clément Samson
Juge à la Cour supérieure du Québec

Me Jean-François De Rico
Langlois avocats

Me Samuel Massicotte
Stein Monast

Me Elif Oral
Norton Rose Fulbirght

11 NOVEMBRE 2020

Questions et réponses : Où en sommes-nous en chambre familiale

Honorable Catherine La Rosa
Juge en chef associée à la Cour supérieure du Québec

Honorable Marie-France Vincent
Juge coordonnatrice de la chambre familiale à la Cour supérieure du Québec

19 NOVEMBRE 2020

La fiscalité en période de grands bouleversements

Mme Sophie Trépanier
Première Directrice principale - Fiscalité, Raymond Chabot Grant Thornton

25 JANVIER 2021

Sensibiliser pour prévenir le suicide

Madame Marie-Ève Richard
Centre de prévention du suicide de Québec

26 JANVIER 2021

Démystifier Microsoft 365 pour le milieu juridique

Antoine Giroux
BZ Inc.

Bernard Durand
Efficacité 365

28 JANVIER 2021

La Cour d'appel à l'ère de la transformation numérique

Honorable Geneviève Cotnam
Juge à la Cour d'appel du Québec

1ER FÉVRIER 2021

Sensibiliser pour prévenir le suicide

Madame Marie-Ève Richard
Centre de prévention du suicide de Québec

2 FÉVRIER 2021

Discussion avec la magistrature : ce que vous devez savoir lorsque vous vous présentez devant la Cour supérieure en chambre criminelle pour le district de Québec

Honorable Catherine La Rosa
Juge en chef associée à la Cour supérieure du Québec

Honorable Raymond W. Pronovost
Juge coordonnateur de la chambre criminelle à la Cour supérieure du Québec

Me François Godin
Directeur des poursuites criminelles et pénales

Me Maxime Roy
Roy & Charbonneau avocats

4 FÉVRIER 2021

Comment aider les proches de personnes assassinées : Guide de déclaration de la victime et programme d'aide

Me Nancy Roy
Directrice générale, Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD)

Mme Marlène Dufresne
Mère de Gabrielle Dufresne-Élie, assassinée en 2014

17 FÉVRIER 2021

Impacts de la COVID-19 sur la gestion des dossiers de litige : les attentes de la magistrature et le rôle des avocats pour une justice efficace

Me Judith Rochette
Lavery, De Billy

Me Anne-Marie Asselin
Lavery, De Billy

25 MARS 2021

Discussion avec la magistrature : La chambre commerciale de la Cour supérieure, district de Québec

Honorable Catherine La Rosa
Juge en chef associée à la Cour supérieure du Québec

Honorable Daniel Dumais
Juge responsable de la chambre commerciale à la Cour supérieure du Québec

Me Amélie Lachance
Greffière spéciale et registraire de faillite au ministère de la Justice du Québec

2021



Barreau de Québec

300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-21, Québec (Québec) G1K 8K6
T 418.529.0301 :: communications@barreaudequebec.ca
www.barreaudequebec.ca

Une réalisation de Fungo :: Technologie + Communication